



LES CAUSSES ET LES CEVENNES

CANDIDATURE A L'INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

Mémoire en réponse aux observations du Comité du Patrimoine Mondial

ANALYSE COMPARATIVE

LES CAUSSES ET LES CEVENNES AU SEIN DE
L'AGRO-PASTORALISME MEDITERRANEEN

En couverture : troupeau de chèvres en Albanie (photo Arsen Proko) ; steppe de Djelfa (Algérie, photo Tahar Berchiche) ; troupeau de moutons partant en transhumance dans les Cévennes (France, photo Daniel Crépin)

LES CAUSSES ET LES CEVENNES

CANDIDATURE A L'INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

Mémoire en réponse aux observations du Comité du Patrimoine Mondial

ANALYSE COMPARATIVE

LES CAUSSES ET LES CEVENNES AU SEIN DE L'AGRO-PASTORALISME MEDITERRANEEN

Pierre-Marie Tricaud

**à partir des interventions et des conclusions de la réunion thématique d'experts
sur les paysages culturels de l'agro-pastoralisme méditerranéen ci-annexée**

organisée par le Ministère français de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement Durables
avec le soutien de l'Association pour la Valorisation des Espaces des Causses et des Cévennes (AVECC)
du 19 au 22 septembre 2007 à Meyrueis (Lozère, France)

et des contributions de

Christen Audet, Tahar Berchiche, Jean-Pierre Biber, Alain Bourbouze, Anne-Marie Brisebarre, Jean-Paul
Chassany, Daniel Crépin, Pierre Dérioz, Pierre Donadiou, Jean-Luc Guérin, Alain Mazas, Juan Ruiz

Sommaire

Avertissement	4
Synthèse : Unicité et exemplarité du territoire des Causses et des Cévennes	5
1. Caractérisation de l'ensemble de référence : l'agro-pastoralisme méditerranéen ..	6
Les systèmes agro-pastoraux du monde	6
<i>Le pastoralisme en général</i>	6
<i>L'agro-pastoralisme méditerranéen</i>	6
Limites du système agro-pastoral méditerranéen et transition avec d'autres systèmes	7
<i>Grands systèmes agro-pastoraux du monde</i>	7
<i>Définition de l'aire méditerranéenne</i>	9
2. Comparaison des Causses et des Cévennes avec les autres territoires de l'agro-pastoralisme méditerranéen	11
Méthodologie	11
<i>Valeurs</i>	11
<i>Caractéristiques</i>	11
Les territoires comparés	11
1. <i>Europe du Sud-ouest</i>	13
2. <i>Péninsule balkanique</i>	13
3. <i>Méditerranée orientale</i>	13
4. <i>Maghreb</i>	13
Les variables (caractéristiques et valeurs) étudiées	14
1. <i>Caractéristiques du massif [et modalités]</i>	14
2. <i>Caractéristiques du système agro-pastoral [et modalités]</i>	14
3. <i>Valeurs liées à l'agro-pastoralisme [et modalités]</i>	15
4. <i>Valeurs liées au contexte [et modalités]</i>	16
Caractère singulier ou exceptionnel du territoire Causses-Cévennes	16
1. <i>Caractéristiques du massif</i>	17
2. <i>Caractéristiques du système agro-pastoral</i>	17
3. <i>Valeurs liées à l'agro-pastoralisme</i>	17
4. <i>Valeurs liées au contexte</i>	18
<i>Conclusion</i>	20
Annexes	21
A : Tableau comparatif des territoires de l'agro-pastoralisme méditerranéen	21
Annexe B : Bibliographie	22
Annexe C : Quelques territoires de l'agro-pastoralisme méditerranéen	23
<i>Montagnes d'Albanie : un système en transition</i>	23
<i>Les systèmes d'élevage de l'Atlas marocain</i>	24
<i>Les steppes du sud tunisien</i>	26
<i>Elevage pastoral en Syrie</i>	28
Annexe D : Recommandations de la réunion thématique d'experts sur les paysages culturels de l'agro-pastoralisme méditerranéen (Meyrueis, septembre 2007)	30

AVERTISSEMENT

La présente analyse comparative a été entreprise pour répondre aux observations du Comité du Patrimoine mondial, lors de sa 30^e session, à Vilnius, qui avait renvoyé le dossier d'inscription au Patrimoine mondial des Causses et des Cévennes en demandant, entre autres, un complément d'analyse comparative basé sur une étude thématique de l'agro-pastoralisme méditerranéen, au sein duquel se place le territoire considéré.

Selon les recommandations de l'Icomos et la procédure déjà suivie pour d'autres thèmes du patrimoine mondial (art rupestre, voies ferrées, itinéraires, paysages viticoles...), il était prévu que ce travail thématique et comparatif compose des étapes suivantes :

- L'organisation d'une **réunion thématique d'experts** sur les paysages culturels de l'agro-pastoralisme méditerranéen ; celle-ci a eu lieu, à l'initiative du Ministère français de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement Durables du 19 au 22 septembre 2007 à Meyrueis (Lozère, France) – appelée dans la suite de ce texte *réunion de Meyrueis* ; elle sera complétée par d'autres rencontres autour de la Méditerranée (Algérie, Albanie...).
- La mise en place d'un « **réseau** associant professionnels, chercheurs et institutionnels, poursuivre et élargir le travail engagé en mobilisant des partenaires d'autres pays de la Méditerranée et en complétant le panel des disciplines concernées (...) afin de mettre en valeur et de préserver les cultures, les savoir-faire et les paysages du pastoralisme en Méditerranée » (Recommandations de Meyrueis, § 18) ; ce réseau a été lancé à la réunion de Meyrueis et la rencontre d'Algérie constituera sa prochaine étape ; parmi les chantiers évoqués sur sa feuille de route : « établir un diagnostic d'ensemble, à l'échelle du bassin méditerranéen, sur les caractéristiques, les valeurs, les menaces, les atouts et la gestion des territoires concernés ; établir un document de problématique et de méthodologie, proposé à l'ensemble des participants et à l'ensemble des partenaires susceptibles de se joindre au réseau ; identifier les sites qui pourraient représenter l'agro-pastoralisme méditerranéen sur la liste du Patrimoine mondial ; définir et lancer une ou des études comparatives ; mettre en place des systèmes de suivi évaluation en temps réel et des outils d'aide à la décision, au service des acteurs locaux et des décideurs institutionnels. »
- La rédaction d'une **analyse comparative** des paysages culturels de l'agro-pastoralisme méditerranéen intégrée dans le dossier complémentaire de candidature des Causses et des Cévennes en réponse aux observations du Comité ; cette analyse comparative doit permettre de situer le territoire considéré par rapport à l'ensemble de référence, en l'état actuel des connaissances – état encore incomplet dans l'attente de l'étude thématique ; cette analyse comparative, comme l'ensemble du dossier complémentaire, doit être produite avant 2009, afin de permettre à cette candidature, considérée comme un catalyseur de l'intérêt du Comité du patrimoine mondial pour l'agro-pastoralisme, d'être examinée dans les délais prévus par la procédure de renvoi.
- La préparation d'une **étude thématique** sur le thème identifié comme le plus pertinent, a priori l'agro-pastoralisme méditerranéen, plus poussée et plus générale que l'analyse comparative, sur le modèle des études thématiques coordonnées par l'Icomos dans le cadre de la Convention du patrimoine mondial (voir <http://www.icomos.org/studies>) ; cette étude sera pilotée par le réseau mentionné ci-dessus.

Le présent document constitue la troisième de ces quatre étapes. Il a un caractère méthodologique : il fixe les territoires à comparer et les critères de comparaison, mais il ne donne pas encore une comparaison complète. **Il permet cependant déjà de dégager un certain nombre de singularités ou de valeurs du paysage culturel des Causses et des Cévennes, qui contribuent à justifier sa valeur universelle exceptionnelle.**

SYNTHESE

UNICITE ET EXEMPLARITE DU TERRITOIRE DES CAUSSES ET DES CEVENNES

Le territoire des Causses et des Cévennes est situé au sud-est du Massif Central, qui constitue un des principaux massifs de moyenne montagne du pourtour méditerranéen, marqués par des pratiques pastorales et reliés aux grands chemins de transhumance entre la plaine languedocienne et le Massif Central.

Ce territoire est situé dans une zone de « compression écologique » exceptionnelle, entre versant méditerranéen et atlantique, en transition entre trois climats : méditerranéen, atlantique et continental. Cette situation particulière lui apporte une biodiversité exceptionnellement riche, une des plus fortes pluviométries du bassin méditerranéen, mais aussi un des plus forts gradients en la matière. Sa géologie, également complexe, associée à cette situation géographique, a produit enfin des paysages très variés et de grande qualité qui confèrent à cet ensemble des Causses et des Cévennes un caractère vraiment exceptionnel.

Son système agro-pastoral montre presque tous les types d'organisation pastorale présents sur le pourtour méditerranéen (agro-pastoralisme, sylvo-pastoralisme, transhumant et sédentaire) et se caractérise par un dynamisme et un renouveau remarquables, surtout si on le compare à d'autres territoires du pourtour méditerranéen, encore en crise. **Ce territoire est ainsi particulièrement représentatif de la diversité de ces paysages culturels méditerranéens façonnés par les activités d'élevage.**

Sur un plan historique, il conserve de très nombreux témoignages, sur plusieurs siècles, de l'évolution de ces sociétés pastorales. Un important patrimoine architectural et immatériel constitue les traces d'un pastoralisme traditionnel que le renouveau contemporain de ces activités a su préserver. En outre, ce territoire est associé également à l'histoire des religions comme refuge des minorités ethniques ou religieuses, telles les Cévennes, refuge des protestants. Cette valeur associée a été reconnue par le Comité du patrimoine mondial lors de sa 30^e session à Vilnius en 2006. Par la diversité, l'authenticité et la conservation des traces de leurs paysages façonnés par les activités agro-pastorales, **les Causses et les Cévennes apparaissent comme un territoire d'exception, particulièrement intéressant pour illustrer et expérimenter des politiques de préservation d'un patrimoine paysager lié à l'agro-pastoralisme.**

Sur ce territoire, reconnu en grande partie comme réserve de biosphère, géré pour partie par le seul Parc national habité de France et par un Parc naturel régional, le renouveau, aujourd'hui attesté, des techniques pastorales mises en œuvre bénéficie des recherches les plus avancées en matière d'agronomie et de développement durable. Les Causses et les Cévennes présentent ainsi un caractère exemplaire, qui devrait permettre de promouvoir de bonnes pratiques de gestion à même d'assurer la valorisation et la conservation de paysages culturels vivants considérés aujourd'hui comme particulièrement menacés à travers le monde et à préserver.

1. CARACTERISATION DE L'ENSEMBLE DE REFERENCE : L'AGRO-PASTORALISME MEDITERRANEEN

Les systèmes agro-pastoraux du monde

(extrait des conclusions de la réunion de Meyrueis, figurant en annexe D ci-après)

Le pastoralisme en général

« 1. **Définition.** Le pastoralisme est défini comme un système d'élevage qui utilise en grande partie les ressources végétales spontanées pour le pâturage, le plus souvent de façon extensive, soit sur l'exploitation même, soit dans le cadre de la transhumance ou du nomadisme. »

« 2. **Caractéristiques.** Le système pastoral, caractérisé par une société, des activités d'élevage et des milieux naturels en interaction :

- représente dans le monde actuel un des grands ensembles géo-culturels, au même titre que d'autres grandes familles d'activités agricoles, industrielles, commerciales, religieuses, artistiques, etc. ;
- est organisé dans le cadre d'une interaction permanente de l'homme et de la nature, qui a montré sur de longues périodes un modèle efficient de gestion de l'hétérogénéité spatiale et des risques naturels, et qui a produit non seulement des écosystèmes durables (*sustainable*) contribuant à la biodiversité globale et au développement social et économique local, mais aussi des paysages culturels d'une qualité remarquable ;
- présente une grande variété de modes de mise en valeur des milieux naturels et anthropozoogènes (nomadisme, transhumance, agro-pastoralisme, sylvo-pastoralisme, élevage sédentaire...), d'espèces élevées (bovins, ovins, caprins, équidés, camélidés...) et d'ensembles régionaux (steppes d'Asie centrale et d'Afrique, déserts sahariens et arabiques, bassin méditerranéen, prairies alpines, Altiplano andin, Pampa argentine, grandes plaines d'Amérique du Nord, landes d'Ecosse, etc.) ;
- est menacé à l'échelle mondiale de transformation radicale ou d'abandon par les changements environnementaux, climatiques, physiques, économiques, sociaux ou politiques qui affectent ses espaces et ses sociétés. »

L'agro-pastoralisme méditerranéen

« 3. **Définition.** L'agro-pastoralisme méditerranéen constitue un de ces grands ensembles de systèmes pastoraux. Il se caractérise par le contexte suivant :

- l'influence du climat méditerranéen (été sec à très sec, hiver doux à froid) ;
- un relief qui fait une large place à la moyenne et parfois la haute montagne, ce qui engendre une grande variété de milieux selon le substrat, l'altitude, l'exposition et la végétation, et fournit les conditions de la transhumance ;
- des sols généralement de faible productivité ;
- un élevage principalement ovin, souvent associé aux caprins, localement aux bovins, aux équidés ou aux camélidés ; certains de ces troupeaux ont conservé des races domestiques locales, produits du savoir-faire des éleveurs et supports de leur identité ;
- une des régions, sur 3 continents, de plus grande biodiversité de la planète, en même temps que très anthropisée ;
- une histoire pluri-millénaire d'interactions au sein de cet ensemble, débouchant sur une mosaïque de systèmes agraires et de milieux plus ou moins ouverts ;
- un ensemble régional où ont pris naissance les trois grandes religions monothéistes, pour lesquelles le berger et son troupeau constituent une symbolique forte.

Dans ce contexte, les sociétés agro-pastorales du bassin méditerranéen ont mis au point des systèmes adaptés et complexes, alliant pastoralisme, cultures et forêts, exploitations intensives et extensives (la plupart du temps mixtes et à des degrés variables dans le temps et l'espace), sédentarité, nomadisme et transhumance. »

« **4. Valeurs associées.** Les paysages de l'agro-pastoralisme méditerranéen possèdent, dans un cadre souvent spectaculaire où la montagne peut être proche de la mer, des motifs d'intérêt de grande valeur patrimoniale, parmi lesquels les écosystèmes et les traces de l'activité humaine qui les a façonnés : chemins, abreuvoirs, bâti, terrasses, murets, ouvrages hydrauliques, etc. Comme les autres paysages culturels du pastoralisme dans le monde, ils présentent aussi des valeurs associatives ou immatérielles, indissociables de leur valeurs tangibles. Les sociétés agro-pastorales méditerranéennes ont des connaissances, des savoir-faire, des traditions, des rites d'une grande richesse culturelle. Leurs territoires ont souvent été le refuge de minorités ethniques ou religieuses et contiennent souvent des sites sacrés à grande valeur symbolique. Toutes ces valeurs, matérielles et immatérielles, sont également caractérisées par une très longue persistance dans le temps jusqu'à nos jours. »

« **5. Spécificités régionales.** Les paysages de l'agro-pastoralisme méditerranéen possèdent, à côté de caractères communs, une grande diversité, avec notamment des familles régionales : rive nord de la Méditerranée, Balkans, Proche-Orient, Maghreb. Les conditions peuvent y varier considérablement : niveau de vie, marchés, démographie (croissance ou déprise), histoire politique, religieuse, économique ancienne ou récente, relations communautaires, pression urbaine ou d'infrastructures, évolution des milieux pâturés (fermeture, surpâturage...), risques naturels (incendie, inondation, érosion, désertification), politiques agricoles, économiques, environnementales, demande sociale (tourisme culturel et de nature, identités sociales liées à des caractères des paysages, etc.). »

Limites du système agro-pastoral méditerranéen et transition avec d'autres systèmes

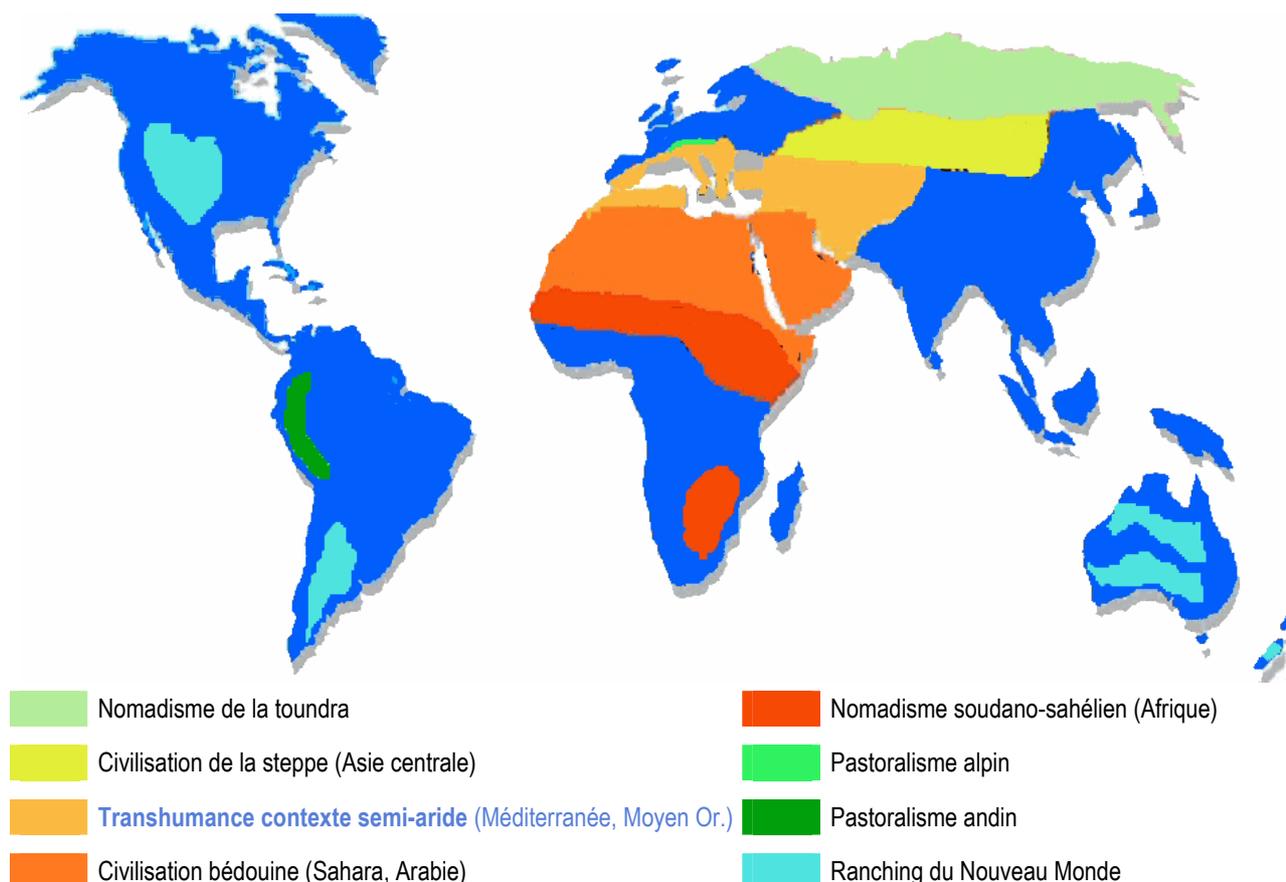
Le pastoralisme étant ainsi défini et l'agro-pastoralisme méditerranéen caractérisé, une étude comparative nécessite d'en tracer plus précisément les pourtours. Si l'agro-pastoralisme méditerranéen constitue l'une des grandes civilisations pastorales du monde, quelles sont les autres et où et comment passe-t-on de l'une à l'autre ?

Grands systèmes agro-pastoraux du monde

À partir d'une étude de Pierre Bonte sur les civilisations nomades (*La Recherche*, n° 53, 1975, pp. 130-140), en y ajoutant les pastoralismes sédentaires ou transhumants, Alain Bourbouze et Jean-Paul Chassany (in *Les Paysages culturels de l'agro-pastoralisme méditerranéen*, actes de la réunion de Meyrueis, pp. 39-46) identifient les grandes civilisations pastorales, caractérisées notamment par les espèces animales élevées et les types de déplacements à la recherche saisonnière des pâturages (nomadisme ou transhumance, en latitude ou en altitude...) (Figure 1) :

- le nomadisme de la toundra, basé sur l'élevage du renne ;
- la civilisation des steppes d'Asie centrale, qui a domestiqué le cheval et lui accorde encore une place prééminente ;
- la transhumance en contexte semi-aride du bassin méditerranéen et du Moyen Orient, depuis les côtes atlantiques du Portugal et du Maroc jusqu'au massif de l'Hindou Koush, le plus souvent de moyenne montagne, et caractérisée par les petits ruminants, ovins et caprins ;
- la civilisation bédouine des déserts saharien et arabique, dont l'animal emblématique est le dromadaire ;
- le nomadisme soudano-sahélien d'Afrique, avec des races adaptées de bovins (bœufs watusis, zébus).

Figure 1. Place de l'agro-pastoralisme méditerranéen dans les grandes civilisations pastorales
 (Alain Bourbouze et Jean-Paul Chassany, septembre 2007, d'après Pierre Bonte in *La Recherche*, 1975)



On peut ajouter à ces ensembles, de très vastes dimensions et limitées à l'Ancien Monde, d'autres aires plus petites ou caractéristiques des pays neufs :

- le pastoralisme alpin, avec un élevage bovin, laitier, et une transhumance courte (appelée « remue », pratiquée généralement à l'intérieur de la même commune) sur un fort gradient d'altitude, parfois sur trois niveaux, qui s'étend à l'ensemble des hautes montagnes d'Europe moyenne (chaîne cantabrique, Pyrénées, Alpes, Tatras, Carpates, Alpes dinariques, en dehors des versants méditerranéens de ces massifs, où l'on retrouve l'élevage ovin) ;
- le pastoralisme andin (Altiplano), avec l'élevage de petits camélidés (lama, vigogne, alpaga) ;
- le ranching du Nouveau Monde, avec ses grands troupeaux, bovins en Amérique (grandes plaines de l'Ouest des Etats-Unis, Pampa argentine), ovins en Océanie (Australie, Nouvelle-Zélande) ;
- des ensembles encore plus petits, singularisés à l'échelle d'un pays ou d'une région : pastoralisme ovin des *fells* d'Angleterre et d'Écosse ; plaine d'Hortobagy en Hongrie, à rapprocher des steppes d'Asie centrale ; déserts d'Asie, avec le chameau à deux bosses...

Deux définitions apparaissent donc possibles pour l'ensemble de référence qui nous intéresse : un ensemble plus étroit, basé sur la géographie, un ensemble plus vaste, basé sur le système pastoral.

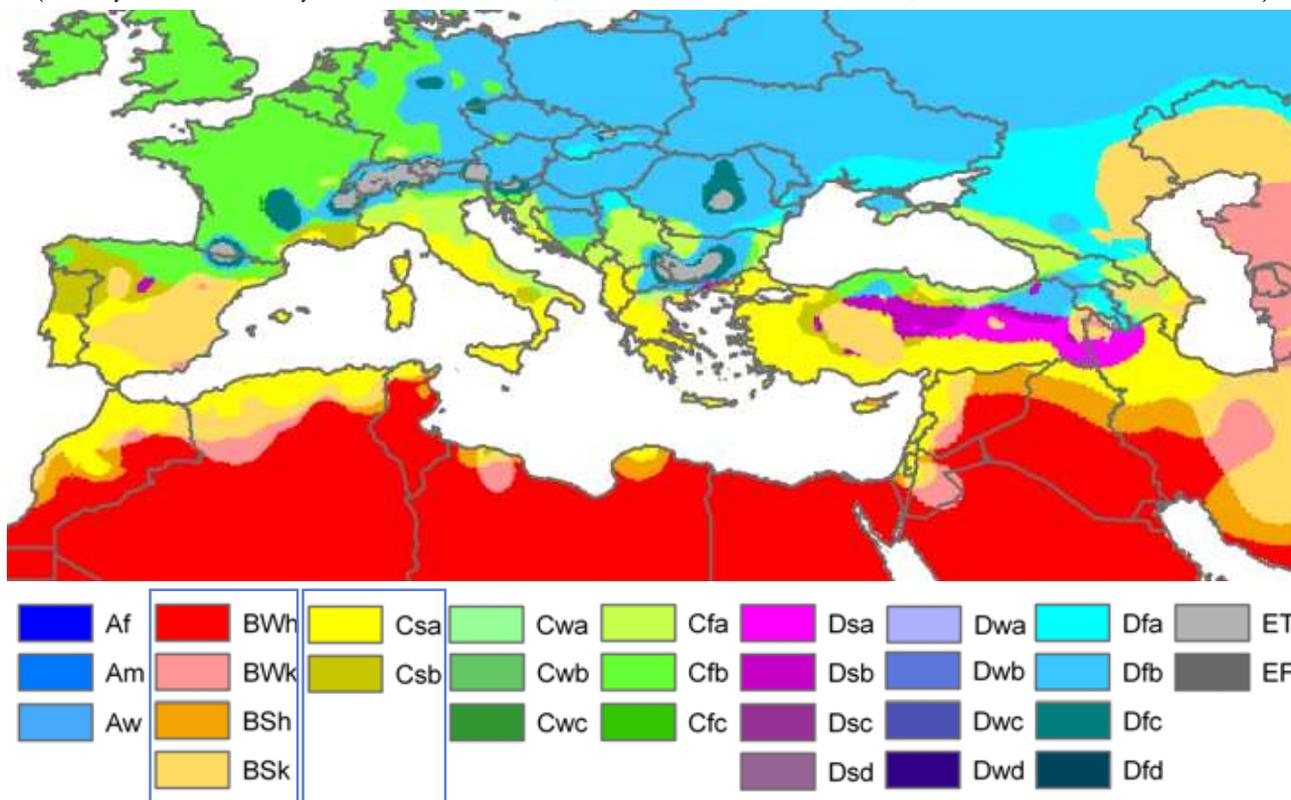
- L'ensemble plus vaste est celui de la transhumance ovine et caprine en contexte semi-aride, qui s'étend jusqu'au Caucase, à l'Iran et à l'Afghanistan.
- L'ensemble plus étroit est le bassin méditerranéen, défini plus haut (Conclusions de la réunion de Meyrueis, § 3, Définition, cf. p. 6 ci-dessus).

Définition de l'aire méditerranéenne

Parmi les différentes caractéristiques du bassin méditerranéen rappelées à Meyrueis (climat, relief, civilisation...), celle qui sert le plus souvent à délimiter cet ensemble est le climat (Figure 2) – ou bien, ce qui revient au même, la végétation associée au climat, dont l'espèce emblématique est l'olivier : le domaine du climat méditerranéen est classiquement associé à l'aire de l'olivier (Figure 3).

Figure 2. Carte des climats autour du bassin méditerranéen

Extrait de la carte mondiale des climats 1950-2000 selon la classification de Köppen-Geiger.
(Murray Peel, University of Melbourne, mpeel@unimelb.edu.au et http://fr.wikipedia.org/wiki/Classification_de_K%C3%B6ppen)



Climats représentés sur la carte :

BWh : désertique chaud

BSh : steppique chaud

Csa : méditerranéen chaud

Cfa : tempéré humide à hiver doux et été chaud

Dfa : tempéré à hiver froid et été chaud

Dfc, Dfd, ET : montagnard humide

BWk : désertique tempéré

BSk : steppique tempéré

Csb : méditerranéen tempéré

Cfb : tempéré humide à hiver doux et été tempéré (océanique)

Dfb : tempéré à hiver froid et été tempéré (continental)

Dsa, Dsb : montagnard sec

Figure 3. Aire biogéographique de l'olivier (*Olea europæa*)



Source : F. Ramadé, 1991, « Conservation des écosystèmes méditerranéens : enjeux et perspectives », *Les fascicules du Plan Bleu*, 3. Economica, Paris.

Cité par Omar M'Hirit, 1999, « La forêt méditerranéenne : espace écologique, richesse économique et bien social », *Unasylva* n° 197, *La Forêt Méditerranéenne*, FAO, <http://www.fao.org/docrep/x1880f/x1880f03.htm>

Une définition légèrement plus large du bassin méditerranéen (et plus conforme au terme de « bassin ») est donnée par le relief, plus précisément par les crêtes des montagnes qui le bordent de près (et qui se confondent en général avec les limites des bassins qui versent dans la Méditerranée (en prenant ceux des fleuves côtiers et non ceux des plus grands fleuves, comme le Rhône ou le Nil). En effet, une caractéristique remarquable du pourtour méditerranéen est la présence presque continue de la montagne, avec une plaine côtière étroite, voire absente, plus rarement vaste, et des collines intermédiaires. Les seules côtes basses se rencontrent au Sud-est de la Méditerranée, où le désert vient quasiment jusqu'à la mer (Égypte et Libye, au moins Tripolitaine et golfe de Syrte, la Cyrénaïque étant plus montagneuse).

Par rapport à la définition climatique, celle-ci ajoute l'étage dit méditerranéen-montagnard (celui du chêne pubescent dans le sud du Massif Central, accompagné du châtaignier en terrain acide, de l'érable de Montpellier en terrain calcaire).

Par ailleurs, elle a l'avantage d'inclure la plupart des itinéraires de transhumance, qui ne se limitent pas à l'aire d'influence du climat méditerranéen puisqu'ils vont chercher en été des pâturages que refuse l'aridité de ce climat en cette saison.

Ces barrières montagneuses induisent des frontières climatiques, qui font qu'au moins au nord et au sud, les limites du climat méditerranéen et celles du bassin méditerranéen sont proches. Sur les versants extérieurs de ces chaînes, on passe à de tout autres climats, et à d'autres types de pastoralisme :

- vers le nord, on passe au pastoralisme alpin, avec une pluviométrie beaucoup plus abondante, des altitudes en moyenne plus élevées, des températures hivernales beaucoup plus basses, et le bovin remplaçant l'ovin ;
- vers le sud, on passe au nomadisme saharien, avec un déplacement en latitude et non plus en altitude.

Le principal problème dans la définition du domaine méditerranéen est lié au climat de steppe, intermédiaire avec le climat désertique. Si l'on se restreint au climat méditerranéen, on exclut une partie de l'Espagne et des plateaux d'Algérie, de Turquie et de Syrie, en relation avec le bassin méditerranéen, notamment par la transhumance. Si on inclut le climat steppique, celui-ci (avec les formes de pastoralisme correspondantes) s'étend très largement en Asie centrale, jusqu'en Chine, très au-delà de ce que l'on entend habituellement par bassin méditerranéen.

On choisit dans cette étude de se limiter au pourtour méditerranéen, jusqu'au Taurus et au Mont Liban, en excluant le Moyen-Orient continental (Jordanie, Irak, Iran, Transcaucasie, Afghanistan), qui ne sont concernés ni par le climat méditerranéen ni par les bassins versants de la Méditerranée. La question de l'inclusion ou non des plateaux steppiques plus proches de la Méditerranée (Espagne, Algérie, Turquie, Syrie) reste posée et devra être abordée par le réseau des paysages culturels de l'agro-pastoralisme méditerranéen ; de même celle des régions de pastoralisme ovin plus montagnard aux abords du domaine méditerranéen (Carpatés, Turquie, Iran...).

2. COMPARAISON DES CAUSSES ET DES CEVENNES AVEC LES AUTRES TERRITOIRES DE L'AGRO-PASTORALISME MEDITERRANEEN

Méthodologie

Valeurs

La méthodologie suivie pour l'analyse comparative s'inspire de celle qui a été suivie pour la vallée du Madriu en Andorre ou les régions viticoles de Lavaux en Suisse et de Champagne en France. Elle se base sur une approche « descendante », allant de l'ensemble de référence vers le territoire spécifique, et non l'inverse : chaque valeur pressentie comme contribuant au caractère universel des Causses et des Cévennes est étudiée sur l'ensemble des territoires présentant une qualité similaire pour voir lesquels y répondent le mieux ; cette étude, menée sans a priori, peut conduire à quatre conclusions :

1. Soit un ou d'autres territoires présentent un plus haut niveau pour la valeur considérée...	→ ... dans ce cas, cette valeur ne sera pas mise en avant pour les CC.
2. Soit un ou d'autres territoires présentent un niveau égal pour la valeur considérée, d'une manière similaire...	→ ... dans ce cas, cette valeur pourra être mise en avant pour les CC, mais si le cas se présente pour beaucoup de valeurs, l'inscription en série sera probablement la plus adaptée.
3. Soit un ou d'autres territoires présentent un niveau égal pour la valeur considérée, avec une modalité différente...	→ ... dans ce cas, la manière spécifique dont le territoire présente cette valeur sera mise en avant pour les CC.
4. Soit aucun autre territoire ne présente un plus haut niveau pour la valeur considérée...	→ ... dans ce cas, cette valeur sera mise en avant pour les CC.

Caractéristiques

Outre les valeurs, il est aussi intéressant de dégager des caractéristiques qui ne hiérarchisent pas les territoires mais font apparaître leur diversité et permettent de voir si le territoire étudié complète un manque dans un ensemble ou au contraire possède une caractéristique répandue.

Cette comparaison est présentée dans un tableau (en annexe de ce document), avec les caractéristiques et les valeurs en lignes et les territoires en colonne, qui indiquent pour chacun des territoires s'il possède la valeur considérée, et si oui selon quelles modalités.

Les territoires comparés

Suite à la réunion de Meyrueis, il semble qu'il faille privilégier une approche par massifs, qui se jouent des frontières d'États et qui semblent correspondre à autant de grands faisceaux de chemins de transhumance, ou à des spécificités de pratiques pastorales (comme le montre la carte présentée par Giorgio Conti à Meyrueis, reproduite ci-après).

Il s'agit ici d'une première liste, qui sera affinée au cours des rencontres à venir du réseau des paysages culturels de l'agro-pastoralisme méditerranéen, lancé à Meyrueis. À ce stade, les données ne sont pas disponibles pour tous les territoires.

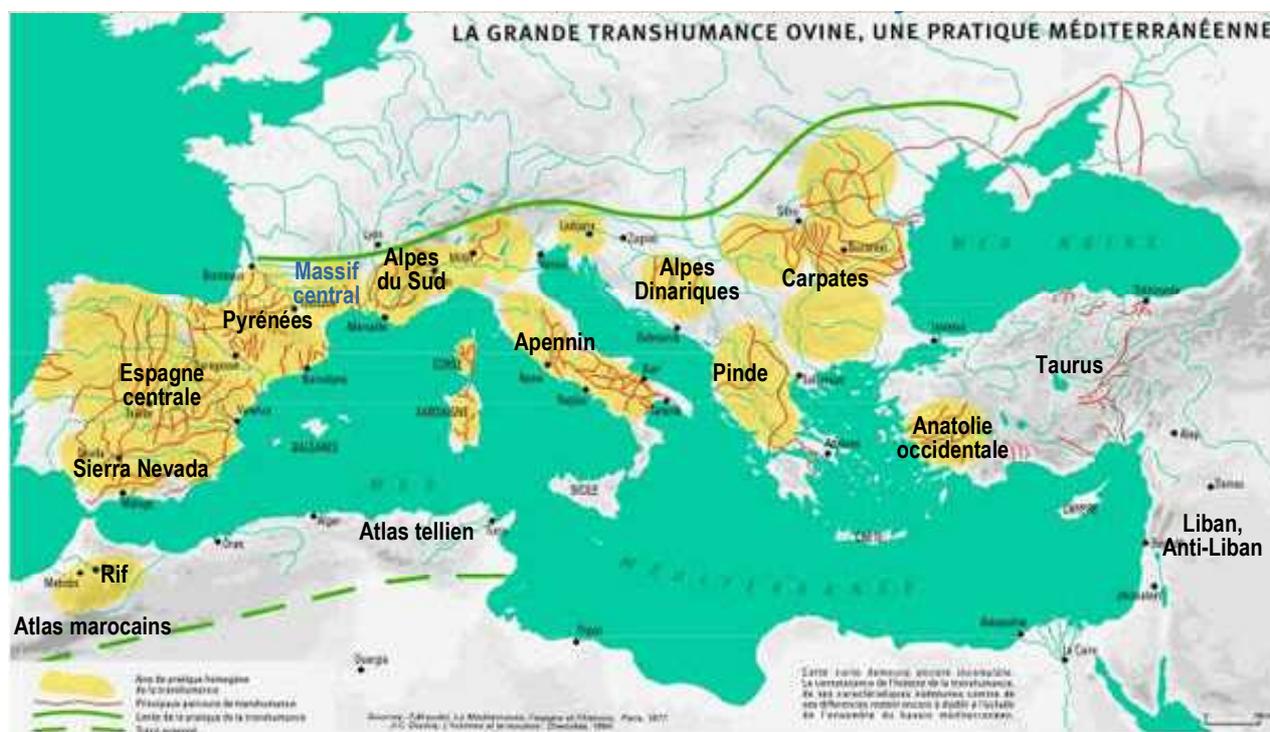
Figure 4. Les massifs montagneux du pourtour méditerranéen



0 < Vert foncé < 200 m < Vert moyen < 500 m < Vert clair < 1 000 m < Rose < 2 000 m < Rose pâle

Source du fond : http://www.hot-maps.de/world_physical/homede.html

Figure 5. Itinéraires de transhumance dans quelques massifs du pourtour de la Méditerranée et de la mer Noire



Source : Giorgio Conti, réunion de Meyrueis, carte non reproduite dans les actes

1. Europe du Sud-ouest

- a. Espagne méridionale (Sierra Nevada) *Espagne*
- b. Espagne centrale *Espagne*
- c. Pyrénées orientales (Capcir, Cerdagne, Andorre, Vallespir...) *Espagne, France*
- d. Massif Central Sud : Causses et Cévennes *France*
- e. Alpes du Sud (Haute Provence, Piémont) *France, Italie*
- f. Corse, Sardaigne : pastoralisme très ancien (la Sicile quant à elle est peu pastorale) *France, Italie*
- g. Apennin *Italie*
- h. Italie du Sud : Calabre, Pouilles *Italie*

2. Péninsule balkanique

- a. Alpes dinariques *Croatie, Bosnie, Serbie, Monténégro, Kosovo, Albanie*
- b. Pinde, versant méditerranéen *Albanie, Grèce*
- c. Péloponnèse *Grèce*
- d. Rhodope (Thrace), versant méditerranéen *Grèce, Turquie d'Europe*

Les Carpates ont été écartés à ce stade, appartenant au bassin versant de la mer Noire et non de la Méditerranée et ayant un climat de type alpin et non méditerranéen. Mais ils présentent un pastoralisme ovin important, comme le monde méditerranéen et à la différence des Alpes. Les travaux ultérieurs du réseau et l'étude thématique devront donc décider s'ils doivent être pris en compte.

3. Méditerranée orientale

- a. Anatolie occidentale, massif du Bozborum *Turquie*
- b. Taurus *Turquie*
- c. Steppe de Badia (Bâdiya) (agro-pastoralisme steppique, débordant du climat méditerranéen) *Syrie*
- d. Mont Liban : vallée de la Qadisha et cédraie de Bécharré *Liban*

4. Maghreb

- a. Steppes du Sud tunisien (agro-pastoralisme steppique, débordant du climat méditerranéen) *Tunisie*
- b. Atlas tellien algérien et tunisien, Kroumirie et Mogod (sylvo-pastoralisme)
(l'Atlas saharien ne relevant pas du climat méditerranéen) *Tunisie, Algérie*
- c. Plateaux steppiques de Djelfa (9 M ha de steppes, débordant du climat méditerranéen) *Algérie*
- d. Moyen Atlas et pentes inférieures nord-ouest du Haut Atlas
(l'Anti-Atlas ne relevant pas du climat méditerranéen) *Algérie, Maroc*
- e. Rif (sylvo-pastoralisme) *Maroc*

En dehors des massifs montagneux, il faut mentionner dans cette partie du pourtour méditerranéen les plateaux subdésertiques du Sud tunisien (Jeffara, Ouara, Dahar) (si du moins on rattache l'agro-pastoralisme steppique à l'ensemble d'étude, en débordant du climat méditerranéen).

Aucun de ces territoires n'est pour l'instant inscrit au Patrimoine mondial pour l'agro-pastoralisme ; la vallée de la Qadisha l'est pour d'autres valeurs ; d'autres sites pastoraux sont inscrits, dans d'autres aires géographiques et d'autres systèmes que l'agro-pastoralisme méditerranéen, comme le massif du Mont Perdu¹ (pastoralisme de type alpin) ou la plaine d'Hortobagy.

¹ Le bien franco-espagnol « Pyrénées-Mont-Perdu » a été inscrit en 1997 et étendu en 1999. l'agro-pastoralisme présent dans ce site n'est pas sous l'influence du climat méditerranéen, mais, par son altitude, relève du d'un pastoralisme de type alpin.

Les variables (caractéristiques et valeurs) étudiées

Une première liste de variables est donnée ici. Elle devra être affinée par le réseau des paysages culturels de l'agro-pastoralisme méditerranéen mis en place à Meyrueis. La liste des variables et de leur modalités peut être amenée à changer, la pertinence de certaines variables pouvant être remise en question selon les modalités qu'elles prennent dans certains territoires.

1. Caractéristiques du massif [et modalités]

Ces caractéristiques n'induisent pas de hiérarchie entre les territoires, mais elles permettent de rendre compte de leur diversité (cf. p. 11 ci-dessus)

- a. **Isohyètes** minimum et maximum [de 150 mm/an dans les Atlas sahariens et l'Anti-Liban à plus de 1000 mm/an dans les Cévennes et les Alpes dinariques], et variabilité inter-annuelle, en général d'autant plus forte que la pluviométrie moyenne est basse, dans les régions étudiées.
- b. **Rythme pluviométrique** [Ordre des précipitations saisonnières : Automne-Hiver-Printemps (AHP) sur la rive Nord-ouest ; Automne-Hiver-Printemps (APH) dans les Alpes dinariques ; Hiver-Printemps-Automne (HPA) en Méditerranée orientale (localement HAP) ; situations plus variables dans le Maghreb].
- c. **Altitude maxi du massif** : dans son ensemble ; dans sa partie méditerranéenne (celle-ci étant définie comme l'ensemble des bassins versant dans la Méditerranée, à l'exception de ceux des grands fleuves, comme le Rhône).
- d. **Types de relief** concernés par le système pastoral, qui en associe généralement plusieurs [C = collines ; L = plaines ; M = montagnes ; P = plateaux ; V = vallées].
- e. **Distance à la Méditerranée** (à vol d'oiseau) : minimale ; maximale.
- f. **Langues** [L = Latines ; B = Balkaniques (Slaves, Albanais et Grec) ; T = Turc ; A = Arabe ; K = Berbères (Kabyle)].
- g. **Religions** [C = Chrétiens : Cc, catholiques ; Cp, protestants et catholiques ; Co, orthodoxes (localement Musulmans) ; Cm, maronites. M = Musulmans : Ms, sunnites ; Mc, chiïtes].

2. Caractéristiques du système agro-pastoral [et modalités]

- a. **Évolution du système agro-pastoral** : les variables extensives (c.-à-d. dépendantes de l'étendue du site, comme le nombre d'exploitations, l'effectif du cheptel...) sont peu pertinentes car elles changent si on choisit un périmètre plus large ou plus étroit ; en revanche, les variables intensives (indépendantes ou moins dépendantes du périmètre étudié), sont plus constantes pour une même région ; plusieurs variables intensives permettent de mesurer l'évolution du système agro-pastoral : croissance ou diminution de la population, du cheptel, de l'économie agro-pastorale ; les données quantitatives ne sont pas toutes disponibles dans le présent cadre, mais la tendance de la combinaison de ces différents indicateurs est exprimée ici qualitativement [↘ régression du système agro-pastoral ; → stabilité ; ↗ croissance équilibrée, soutenable ; ↑ croissance forte avec menaces sur la durabilité des milieux ; ↘↗ régression suivie d'une reconquête récente].
- b. **Types** (généralement combinés) **d'organisation pastorale** [selon le degré d'association à d'autres activités : A = agro-pastoralisme ; S = sylvo-pastoralisme ; AS = agro-sylvo-pastoralisme ; P = pastoralisme sans activités agricoles ; et selon le degré de mobilité : n = nomadisme ; v = transhumance verticale (en altitude) ; h = transhumance horizontale (selon pluviométrie ou rotation des cultures) ; s = élevage sédentaire dominant ; il est à noter que différents types de mobilité peuvent aussi être combinés, notamment au cours de l'année ou selon les membres d'une famille ; le nomadisme est en recul (cf. P. Bonte, 1975, *op. cit.*), et a quasiment disparu de la rive Nord (à part les « bergers sans terre » de Provence, qui se déplacent de façon continue, d'un pâturage à l'autre, les « herbassiers » et, l'été, transhument vers les Alpes) ; sur la rive Sud, la tradition nomade bédouine subsiste dans un semi-nomadisme avec habitat fixe sommaire utilisé une partie de l'année, cf. Les systèmes d'élevage de l'Atlas marocain, p. 25 ci-dessous].

- c. **Stade d'évolution des sociétés et des politiques** [0 = Pastoralisme traditionnel encore vivant ; 1 = Pastoralisme traditionnel menacé ; 2 = Politiques répondant à l'exode rural sans chercher à l'enrayer (p. ex. reboisement) ; 3 = Premières tentatives de renouveau ou d'adaptation ; 4 = Revitalisation et adaptation du pastoralisme].
- d. **Modes de gouvernance territoriale** (plus ou moins grande décentralisation, gérant plus ou moins bien les territoires marginaux) [E = pays membres de l'Union européenne depuis longtemps, économie de marché, niveau de vie élevé, faible population agricole, influence de la Politique agricole commune, décentralisation au profit des régions ou des collectivités locales ; E+ = site pilote des politiques européennes ; S = anciens pays socialistes d'Europe centrale et orientale, passés récemment d'une économie planifiée à une économie de marché, niveau de vie intermédiaire ou moins élevé, administration moins décentralisée que dans la catégorie précédente ; T (Turquie) = pays émergent, niveau de vie intermédiaire, administration peu décentralisée, forte production agricole ; A = pays membres de la Ligue arabe, niveau de vie intermédiaire ou moins élevé, peu décentralisés, peu d'aides au secteur agricole].

D'autres caractéristiques peuvent être étudiées, telles que le statut juridique des parcours, le droit de propriété du sol et des ressources, la place globale des activités primaires en général et du pastoralisme en particulier dans l'économie régionale (part de population active concernée, part estimée dans la production de richesse...).

3. Valeurs liées à l'agro-pastoralisme [et modalités]

- a. **Longueur des itinéraires de transhumance** (avec éventuellement de nouvelles fonctions de chemins de randonnée pédestre et cavalière).
- b. **Transhumance encore significativement pratiquée à pied** (ce qui assure la pérennité de l'inscription spatiale des itinéraires de transhumance) [+ + majoritairement à pied ; + significativement à pied, en partie motorisée ; + – principalement motorisée ; – quasi uniquement motorisée].
- c. **Témoignage des stades de l'évolution historique** des relations au territoire : si le stade d'évolution des sociétés et des politiques est une simple caractéristique, en revanche, le témoignage des différents stades successifs de l'histoire d'un lieu est une valeur à prendre en compte ; un territoire qui présente les traces d'une série historique complète constitue à cet égard un patrimoine particulièrement intéressant.
- d. **Vitalité du système agro-pastoral**, gestion permettant une adaptation au contexte contemporain préservant l'essentiel des valeurs.
- e. **Races animales** rustiques locales, résultat des savoir-faire de générations d'éleveurs ; la présence de races locales, aussi diverses que les régions autour de la Méditerranée, est un facteur de diversité culturelle et de biodiversité (rappelons que celle-ci ne se réduit pas à la diversité interspécifique, mais comprend aussi la diversité intraspécifique, et qu'à ces deux formes de diversité génétique s'ajoute la diversité des milieux).
- f. **Patrimoine architectural, d'infrastructures** (chemins, terrasses, aménagements hydrauliques...) **et immatériel** : formes spécifiques créées par l'activité agro-pastorale, traces anciennes et actuelles de l'activité pastorale : bornage des chemins de transhumance, parcs de tri, lieux d'abreuvement, toponymes pastoraux...
- g. **Autres aspects culturels** : rapport à la nature, vitalité, dynamique culturelle, qui va avec l'aptitude à l'innovation. La vulnérabilité des systèmes agro-pastoraux a été largement soulignée lors du séminaire de Meyrueis. Mais elle semble un caractère si partagé qu'il n'est pas discriminant. En revanche, même avec une certaine capacité de résilience, l'agro-pastoralisme semble tellement menacé sur certains territoires qu'on peut émettre des craintes sur la préservation de leurs valeurs à long terme. Dans cette perspective, c'est donc la vitalité dans le contexte contemporain qui doit être considérée comme valeur discriminante.

4. Valeurs liées au contexte [et modalités]

- a. **Biodiversité** (des milieux et des espèces) : d'abord liée aux conditions naturelles : situation du bassin méditerranéen au contact des climats océanique, continental et saharien, avec de nombreux massifs montagneux qui « compressent » les transitions (barrières pluviométriques et thermiques) et y ajoutent avec le relief, la géomorphologie et la lithologie d'importants facteurs de diversité locale (climatiques, orographiques, hydriques, géomorphologiques, pédologiques, de végétation, etc.). Plus la diversité climatique est grande, plus l'endémisme l'est. Il y a 5 500 taxons végétaux au Maroc (un record pour les pays du bassin). La mise en valeur millénaire des milieux méditerranéens par l'homme, en particulier par l'agro-pastoralisme, a aussi contribué à la biodiversité, notamment locale : entretien de milieux ouverts, maintien de corridors écologiques...
- b. **Qualité esthétique des paysages** : c'est une création culturelle (la culture des regards sur les paysages), qu'elle concerne des espaces à allure naturelle ou des paysages habités, que ces regards soient locaux ou touristiques ; mais bien qu'elle soit liée au sujet et pas seulement à l'objet, son appréciation s'avère assez partagée, au moins pour de larges groupes ; il existe même des modèles de plus en plus dominants au niveau mondial, même si leur origine est localisée (en grande partie euro-américaine, mais pas seulement), qui valorisent notamment les paysages spectaculaires et ceux d'allure naturelle ; c'est ainsi que la notion de « beauté naturelle » figure dans les critères d'éligibilité des biens naturels au Patrimoine mondial.
- c. **Représentativité des paysages** (sont-ils principalement la traduction du système agro-pastoral ou bien d'autres activités ?).
- d. **Montagnes refuges** de minorités ethniques ou religieuses ou de populations locales résistant à des invasions (cas fréquent des montagnes, mais plus ou moins prononcé selon les massifs).

Caractère singulier ou exceptionnel du territoire Causses-Cévennes

Le tableau comparatif en annexe reste encore à compléter, en fonction des travaux du réseau des paysages culturels de l'agro-pastoralisme méditerranéen. Mais les éléments qui y figurent permettent déjà de positionner le territoire des Causses et des Cévennes, au moins sur certaines variables.

Il s'agit donc pour chacune des variables de voir comment il s'applique au territoire des Causses et des Cévennes et laquelle des quatre conclusions possibles envisagées ci-dessus (page 11) doit être tirée :

1. Les variables pour lesquelles **d'autres territoires présentent un plus haut niveau** que les Causses et les Cévennes (conclusion 1) apparaissent ci-dessous avec un fond saumon ; si elles dominent largement, la valeur universelle exceptionnelle des Causses et des Cévennes peut être mise en doute ;
2. Les variables pour lesquelles **d'autres territoires présentent un niveau égal et dans des modalités similaires** (conclusion 2) apparaissent également avec un fond jaune ; si elles dominent, l'inscription en série sera la plus adaptée ;
3. Les variables pour lesquelles **le territoire des Causses et des Cévennes apparaît avec une modalité spécifique** (conclusion 3) sont indiquées par un fond vert ; si elles sont significativement nombreuses, en complément de variables de type 2 ci-dessus, la valeur universelle exceptionnelle des Causses et des Cévennes, même pris isolément, est justifiée.
4. Les variables pour lesquelles **le territoire des Causses et des Cévennes apparaît avec une modalité singulière, extrême ou de valeur particulièrement grande** (conclusion 4) sont indiquées par un fond bleu ; si elles sont significativement nombreuses, la valeur universelle exceptionnelle des Causses et des Cévennes, même pris isolément, est justifiée ;

1. Caractéristiques du massif

- a. **Pluviométrie** : avec une moyenne annuelle autour de 2 m à l'Aigoual (et beaucoup plus certaines années), le territoire des Causses et des Cévennes présente un des lieux de plus forte pluviométrie du bassin méditerranéen, mais surtout, si l'on prend l'ensemble du territoire, un des plus forts gradients.
- b. **Rythme pluviométrique** : Automne, puis hiver, puis printemps.
- c. **Altitude maxi du massif** : avec des sommets à 1 560 et 1 700 m (Aigoual et Lozère), le territoire des Causses et des Cévennes se situe dans la moyenne haute des massifs méditerranéens (les régions au-delà de 2 000 m d'altitude, trop éloignées de l'influence méditerranéenne, étant exclues de l'aire d'étude).
- e. **Types de relief** concernés par le système pastoral : les deux principales formes de ce territoire, vallées en V des Cévennes et hauts plateaux karstiques des Causses, entaillés de gorges, se retrouvent dans d'autres massifs du bassin méditerranéen.
- f. **Distance à la Méditerranée** : entre 50 et 200 km.
- g. **Langues** : Occitan traditionnellement, Français majoritaire aujourd'hui ; sur le pourtour méditerranéen, seules les Alpes du Sud sont dans le même cas, avec des nuances dialectales de l'occitan (languedocien ici, provençal là).
- h. **Religions** : Catholiques majoritaires dans les Causses, Catholiques et Protestants dans les Cévennes, ce qui constitue bien sûr une originalité, à la fois par rapport au bassin méditerranéen, où le protestantisme est peu présent ailleurs, et à l'aire d'étendue du protestantisme en Europe, dont les Cévennes constituent l'un des foyers les plus méridionaux, et le plus vivant de ceux-ci.

2. Caractéristiques du système agro-pastoral

- a. **Évolution du système agro-pastoral** : comme le montre le mémoire d'Alain Mazas établi dans le même contexte que le présent (*L'Unité et la valeur universelle exceptionnelle du bien proposé à l'inscription*), le système agro-pastoral des Causses et des Cévennes peut être à présent considéré comme dans une phase de croissance, surtout si on le compare à d'autres territoires du pourtour méditerranéen, encore en crise.
- b. **Types d'organisation pastorale** : Presque tous les types sont représentés en Causses et Cévennes : sylvo-pastoralisme ; agro-pastoralisme équilibré ; pastoralisme dominant avec activité agricole annexe ; le tout avec ou sans transhumance ; seul le nomadisme est absent, comme sur quasiment l'ensemble de la rive Nord de la Méditerranée.
- c. **Stade d'évolution des sociétés et des politiques** : Revitalisation et adaptation du pastoralisme [stade 4 défini ci-dessus] (cf. Alain Mazas, *op. cit.*, pp. 61-66).
- d. **Mode de gouvernance territoriale** : France, pays membre de l'Union européenne depuis longtemps, économie de marché, niveau de vie élevé, faible population agricole, influence de la Politique agricole commune, décentralisation au profit des régions ou des collectivités locales. Milieu favorable à un apprentissage collectif de l'adaptation aux conditions économiques modernes sans renier le passé (demande locale, présence d'un parc national et d'une réserve de biosphère), le territoire des Causses et des Cévennes a été en Europe un lieu d'élaboration de politiques publiques ; dans les années 1980-85, la Communauté Européenne a choisi trois régions tests pour la mise en place des mesures agri-environnementales : le Languedoc-Roussillon, les Ardennes et les Highlands ; ces mesures ont été étendues à partir de là à toute l'Europe avec la Politique Agricole Commune de 1992 (dans son article 19).

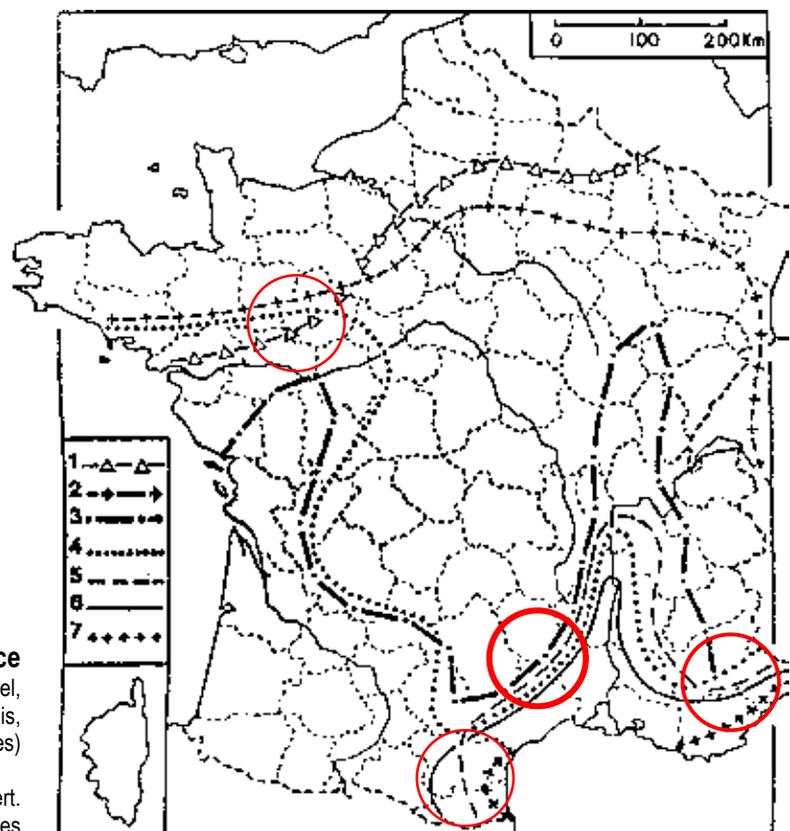
3. Valeurs liées à l'agro-pastoralisme

- a. **Itinéraires de transhumance** : ceux-ci (les drailles) forment un réseau certes moindre que dans d'autres territoires agro-pastoraux méditerranéens, mais d'une importance significative (cf. Alain Mazas, *op. cit.*, pp. 73-76), et encore bien inscrit dans le territoire.

- b. **Transhumance encore significativement pratiquée à pied** : c'est une caractéristique des Causses et des Cévennes, même si l'on peut trouver ailleurs autour de la Méditerranée d'autres itinéraires encore entièrement pratiqués à pied.
- c. **Témoignage des stades de l'évolution historique** des relations au territoire : Le territoire des Causses et des Cévennes montre particulièrement bien les traces de ces différents stades (cf. Alain Mazas, *op. cit.*, pp. 61-66), avec une série complète, depuis le pastoralisme traditionnel (visible dans le patrimoine architectural, la toponymie, de nombreuses traditions...) jusqu'au renouveau contemporain (visible dans les modes d'organisation, la vitalité du système, la reconquête de certains espaces), en passant par la déprise et les politiques publiques de reboisement (visible dans les boisements historiques de l'Aigoual, comme dans les parcelles monospécifiques en « timbre-poste » des Causses, qui à ce titre ont une valeur de jalon historique).
- d. **Vitalité du système agro-pastoral** : celle-ci apparaît particulièrement forte en Causses et Cévennes, surtout comparativement. Elle permet une adaptation au contexte contemporain préservant l'essentiel des valeurs.
- e. **Races animales** : les races ovines rustiques locales, Caussenarde des garrigues et Raïole (la race de Saubert ayant quasiment disparu), sont caractéristiques de la région et des régions voisines, contribuant avec les races locales des autres parties du bassin méditerranéen à une grande diversité intraspécifique (cf. Alain Mazas, *op. cit.*, p. 48).
- f. **Patrimoine architectural, d'infrastructures et immatériel** : nombreuses formes spécifiques encore visibles créées par l'activité agro-pastorale et/ou par la maîtrise de la pierre et de l'eau ; les transformations les plus visibles du territoire sur de grandes surfaces ont été longtemps les *terrasses* cévenoles ; aujourd'hui, les *drailles*, chemins de transhumance, forment le fil conducteur de tout un petit patrimoine de structures traduites par des toponymes locaux : *bancels, traversiers, faïsses, accols, clapas, lavognes, cloups, gourgues, païssières, béals, cazelles, jasses...* (cf. Alain Mazas, *op. cit.*, pp. 77-81).

4. Valeurs liées au contexte

- a. **Biodiversité** : Le territoire des Causses et des Cévennes est particulièrement intéressant à cet égard par la « compression écologique » entre les versants méditerranéen et atlantique (voir carte des zones de « compression écologique » en France ; cf. aussi Alain Mazas, *op. cit.*, pp. 89-112). Cette compression existe aussi sur les versants arides des atlas sahariens et de l'Anti-Liban, mais en transition avec des climats désertiques, alors que celle des Causses et Cévennes est liée à la transition vers les climats atlantique et continental.



Zones de « compression écologique » en France

(identifiées par C. Audet sur carte in F. Braudel, *L'Identité de la France*. Présentation à la réunion de Meyrueis, non reproduite dans les actes)

- 1 Vigne. 2 Châtaignier. 3 Maïs. 4 Chêne-vert.
5 Mûrier. 6 Olivier. 7 Agrumes

- b. **Qualité esthétique des paysages** : Le caractère grandiose des Causses et des Cévennes est largement reconnu, avec des sites emblématiques comme les gorges du Tarn, le cirque de Navacelles, le chaos de Montpellier-le-Vieux, les puechs des Bondons, le sommet du Lozère, ainsi que les vallées cévenoles, aussi remarquablement préservés de toute intrusion et aussi spectaculaires quand elles sont vues des « serres » (crêtes).
- c. **Représentativité des paysages** : comme le montre le mémoire d'Alain Mazas cité (*L'Unité et la valeur universelle exceptionnelle du bien proposé à l'inscription*), les paysages des Causses et des Cévennes sont bien la traduction du système agro-pastoral.
- d. **Montagnes refuges, lieu de résistance** : c'est une des caractéristiques emblématiques des Cévennes, avec en premier lieu le refuge des Protestants chassés par la Révocation de l'Édit de Nantes et leur résistance au pouvoir royal. Cette valeur associative a été reconnue par le Comité du Patrimoine mondial lors de sa 30^e session à Vilnius en 2006 ². Une même capacité à résister s'est manifestée durant la Deuxième Guerre Mondiale, faisant des Cévennes un haut lieu de la Résistance. Et dans le domaine de la mise en valeur du milieu, les Cévenols ont aussi montré leur résistance au pouvoir central face aux reboisements massifs de la fin du XIX^e siècle, et les Cévenols comme les Caussenards ont montré depuis quelques décennies leur capacité à résister à l'uniformisation d'un modèle de développement standard et leur aptitude à mettre en œuvre des approches spécifiques adaptées au contexte historique et économique et social local, sans renier ce qui fonde la culture locale liée à l'agro-pastoralisme.

² Les traces de l'histoire d'un refuge sont aussi celles de la manière dont il a été attaqué, en l'occurrence la Corniche des Cévennes, construite par les Dragons de Louis XIV pour mieux déplacer leur artillerie au début XVIII^e siècle. Durant la Deuxième Guerre Mondiale, le réseau routier a joué à nouveau en défaveur de la résistance.

Conclusion

	Nombre
1. Variables pour lesquelles d'autres territoires présentent un plus haut niveau que les Causses et les Cévennes	1
2. Variables pour lesquelles d'autres territoires présentent un niveau égal et dans des modalités similaires	4
3. Variables pour lesquelles le territoire des Causses et des Cévennes apparaît avec une modalité spécifique	4
4. Variables pour lesquelles le territoire des Causses et des Cévennes apparaît avec une modalité singulière, extrême ou de valeur particulièrement grande	12
<i>Total</i>	<i>21</i>

1. Pour une seule variable, d'autres territoires présentent un plus haut niveau que les Causses et les Cévennes : la longueur des itinéraires de transhumance, plus importante par exemple en Espagne – et même là, les Causses et les Cévennes restent à un niveau significatif.

2. Les variables pour lesquelles d'autres territoires présentent un niveau égal et dans des modalités similaires n'apparaissent pas assez nombreuses (et ne concernent pas assez le territoire, seulement son contexte) pour justifier une inscription en série avec d'autres sites similaires ou en relation.

3. Les variables pour lesquelles le territoire des Causses et des Cévennes apparaît avec une modalité spécifique viennent renforcer la valeur universelle exceptionnelle. Le tableau p. 21 montre que ces variables présentent d'autres modalités singulières dans d'autres territoires, qui peuvent justifier pour ceux-là aussi une valeur universelle exceptionnelle. Cela ouvre la voie à la possibilité de plusieurs inscriptions au patrimoine mondial, chacune suffisamment singulière pour une inscription individuelle, illustrant un aspect de la diversité des paysages culturels de l'agro-pastoralisme méditerranéen.

4. Les variables pour lesquelles le territoire des Causses et des Cévennes apparaît avec une modalité singulière, extrême ou de valeur particulièrement grande sont suffisamment nombreuses pour justifier une valeur universelle exceptionnelle. D'autres territoires, pour lesquels les données sont manquantes, sont susceptibles d'apparaître avec la même conclusion pour un aussi grand nombre de variables ; dans ce cas, leur valeur universelle exceptionnelle sera aussi justifiée, mais sans remettre en question celle des Causses et des Cévennes.

*
* *

Dans ce contexte, le territoire des Causses et des Cévennes illustre particulièrement bien la diversité de ces paysages culturels méditerranéens façonnés par les activités d'élevage. Il constitue un exemple emblématique et une référence pour illustrer et expérimenter des politiques de préservation et de gestion d'un tel patrimoine culturel paysager.

ANNEXES

A : Tableau comparatif des territoires de l'agro-pastoralisme méditerranéen

Codes explicités dans la présentation des variables et de leurs modalités, p. 14. Fond bleu : modalité singulière ou extrême du territoire pour la variable.

Massif	Espagne méridionale	Espagne centrale	Pyrénées orientales	Massif Central Sud	Alpes du Sud	Corse et Sardaigne	Apennin	Calabre, Pouilles	Alpes dinariques	Pinde	Péloponnèse	Rhodope (Thrace)	Anatolie occidentale	Taurus	Steppe syrienne	Mont Liban	Steppes du Sud tunisien	Atlas tellien	Hauts Plateaux d'Algérie	Moyen et Haut Atlas	Rif
Territoire représentatif (* = Patrimoine mondial)				Causse et Cévennes						Albanie Centre et Sud			Bozborum		Badia (al-Bâdiya)	Qadisha et Bécharré*	Région de Tataouine		Région de Djelfa	Haut Atlas Central	
1. Caractéristiques du massif																					
a. Isohyète :																					
- min. (mètres)	0,2	0,3	0,8	0,5	0,6		0,5		0,8	0,6	0,5		0,2	0,5	0,1	0,5	0,1		0,1	0,1	0,8
- max. (mètres)	0,6	0,8	1,5	2	1,5		1,5		2	2	0,8		0,6	1,5		1,5	0,2		0,8	1,2	1,2
b. Rythme pluvio.	AHP	AHP	AHP	AHP	AHP	AHP	AHP	AHP	APH	AHP	HPA	HPA	HPA	HPA		HPA			A	PHA	AHP
c. Alt. maxi. (km) :																					
- ensemble massif	2,4	2,8	3,4	1,9	4,8	2,7			2,7	2,6	2,4			3,7		3,1			1,3	4,1	2,5
- partie méditerran.	2,4	2,8	2,5	1,7	3,8	2,7			2,7	2,6	2,4			2,5		3,1			1,3	4,1	2,5
d. Type de relief	CLM	CLP	M	PV	MC	MC	MC		M		MC			PV	P	V			P		
e. Dist. Méditerr.																					
- min. (km)	20	20	0	50	0	0	0		0	0				0		0	50	0	50		0
- max. (km)	200	500	80	120	150	50	100		100	50				200		50	150	700			100
f. Langues	L	L	L	L	L	L	L	L	B	B	B	B	T	T	A	A	AK	AK	AK	AK	AK
g. Religions	Cc	Cc	Cc	Cp	Cc	Cc	Cc	Cc	Co	Co	Co	Co	Ms	Ms	Ms	Cm	Ms	Ms	Ms	Ms	Ms
2. Caractéristiques du système agro-pastoral																					
a. Évolution pasto.	→	→		↗	→				→	↘					↑	↓	→	↑	↑	↑	↑
b. Types pasto.	AS-s	AS-s		AS-v	AS-v					S-v			S-v		A-h		P-h	A-s	A-h	A-v	AS-s
c. Stade sociétés	3-4	3-4	3	4	3-4		4			3					2	1	3		2-3	3	3
d. Gouvernance	E	E	E	E+	E	E	E	E	S	S	E	E	T	T	A	A	A	A	A	A	A
3. Valeurs liées à l'agro-pastoralisme																					
a. Longueur itinér. transhumance	+++	+++	+	++	++		++			+			+	+	++	+	++		+++	+	
b. Transh. à pied	+ -	+ -	+ -	++	-	+	+	+		+		++		+	-		+ -		+ -	+	
c. Témoignage stades historiques	+++	+++	++	+++						-					+++	++	++		+	++	
d. Vitalité	++	+		++	+					+ -					+	-	++		++	+	
e. Races locales	+++	+++		+	+	++	++	+++		++	++				+		++		+	++	
f. Patrimoine architectural	+++	+++		++	+		++	+++		-					+	++	+++			+++	
4. Valeurs liées au contexte																					
a. Biodiversité	+++	+++		++	++					+++					-		+			+++	
b. Qualité paysages	+++	+++	++	+++	+++	+++	+++	+++		+					+	+++	+		++	+++	
c. Représentativité des paysages	+++	+++		++	+					-					++	-	+		+	++	
d. Montagnes refuges				Protestants												Maronites	Berbères	Berbères	Berbères	Berbères	Berbères

Annexe B : Bibliographie

La caractérisation des systèmes agro-pastoraux du monde est extraite des recommandations de la réunion de Meyrueis : Collectif, 2008, *Les Paysages culturels de l'agro-pastoralisme méditerranéen*, pp. 223-224.

La définition des grandes civilisations pastorales provient de la contribution d'Alain Bourbouze et Jean-Paul Chassany à la réunion de Meyrueis (« Les enjeux sur le pastoralisme mondial et méditerranéen, Vers de nouveaux paysages ? », in *Les Paysages culturels de l'agro-pastoralisme méditerranéen*, pp. 41-46), à partir d'une étude de Pierre Bonte sur les civilisations nomades (*La Recherche*, n° 53, 1975, pp. 130-140), en y ajoutant les pastoralismes sédentaires ou transhumants.

Cf. aussi Association Française de Pastoralisme : *Le Pastoralisme en France en l'an 2000* (revue Pastum), Hermann Dodier.

Les données sur les territoires de l'agro-pastoralisme méditerranéen comparés ci-dessus proviennent principalement des actes de la réunion de Meyrueis : Collectif, 2008, *Les Paysages culturels de l'agro-pastoralisme méditerranéen*.

D'autres études de cas ont été produites depuis, notamment par Alain Bourbouze, et figurent en annexe ci-après.

Les données sur le territoire des Causses et des Cévennes proviennent principalement du mémoire d'Alain Mazas établi dans le même contexte que le présent (*L'Unité et la valeur universelle exceptionnelle du bien proposé à l'inscription*), ainsi que de la contribution de Christen Audet à la réunion de Meyrueis (« Les paysages culturels de l'agro-pastoralisme dans les Causses et les Cévennes : De la forme au fond d'une diversité patrimoniale remarquable », in *Les Paysages culturels de l'agro-pastoralisme méditerranéen*, pp. 137-148).

Annexe C : Quelques territoires de l'agro-pastoralisme méditerranéen

(Études de cas non présentées à Meyrueis)

Montagnes d'Albanie : un système en transition

Par Alain Bourbouze

En Albanie, 1990 marque l'effondrement brutal du régime communiste. Suivent alors des années de trouble marquées par la dislocation du système ancien. Les Albanais, longtemps bloqués dans leur pays, émigrent en masse, ramenant au pays un flot de devises. Les autorités albanaises, qui n'ont pas d'autres choix que liquider les coopératives, distribuent les 700 000 ha de terres agricoles à 450 000 familles paysannes, chacune n'exploitant donc que 1,3 ha en moyenne. La micro-exploitation s'installe dans le paysage agraire et participe à la renaissance d'une économie domestique fondée sur l'agriculture et le petit commerce. Parmi les productions agricoles qui se développent en plaine et dans le fond des vallées montagnardes, l'élevage laitier occupe rapidement une place privilégiée (en 10 ans, le nombre de vaches a doublé) car il fallait en effet assurer au plus tôt l'autoconsommation familiale et se procurer quelques revenus par la vente des surplus. Mais l'Albanie est aussi un pays dont 75 % du territoire est occupé par des montagnes, couvertes de forêts et de pâturages, exploitées notamment par des troupeaux de petits ruminants, moutons et chèvres de races mixtes (viande et lait). Ces terres, exclues des partages, relèvent en effet de statuts juridiques particuliers : le domanial (environ 80 % des forêts et 30 % des estives), le communal (plus de 60 % des pâturages et d'estives, environ 10 % des forêts) et une faible part de propriétés privées.

Dans les montagnes albanaises, le climat étant rude, les hivers longs, la sécheresse estivale marquée, l'activité agricole s'organise en conséquence : plusieurs mois d'inactivité en hiver, réserves fourragères pour le bétail, irrigation des jardins et de certains prés, coupes de bois de chauffage et stockage dans les villages, et enfin pratique de la transhumance pour les troupeaux de petits ruminants. On peut ainsi brosser un tableau classique des systèmes agraires montagnards, caractérisés (i) par un élevage pastoral assez bien représenté, producteur de viande et de lait (fromage), utilisateur des parcours d'altitude, des forêts basses pâturées et des prés, (ii) par l'exploitation des ressources forestières (bois de chauffe et bois d'œuvre), (iii) par la mise en valeur de petites surfaces agricoles (moins de 1 ha en général) pour les besoins de l'autoconsommation familiale, et (iv) par un fort exode rural temporaire ou définitif selon le degré d'isolement des villages.

Différents types d'exploitations agricoles (EA) coexistent dans ces villages de montagne :

- des EA non marchandes (plus des 2/3 du total), sans perspectives d'avenir, de petite taille, pratiquant l'agriculture pour l'autoconsommation, n'exploitant pas les ressources sylvo-pastorales de proximité, et financées de l'extérieur (émigration, autres activités) ;
- des EA plus ou moins tournées vers le marché (1/3), parmi lesquelles (i) des microfundias (moins de 0,3 ha) exploitant les ressources sylvo pastorales, disposant d'un petit troupeau (moins de 20 têtes, vente de quelques ovins ou caprins) et exploitant la forêt pour le bois de feu en partie vendu, (ii) des EA de petites tailles (moins de 0,8-1 ha) vendant quelques produits agricoles (pommes de terre) avec un petit élevage, (iii) des élevages spécialisés de petits ruminants (70 têtes ou plus d'ovins et caprins dont on livre le lait aux laiteries artisanales), SAU petite (inférieure à 1 ha, surtout fourragère) mais placés à proximité de vastes espaces sylvo-pastoraux qu'ils peuvent et savent mettre à profit avec transhumance estivale et utilisation de bergeries d'altitude, enfin (iv) les « grandes » EA (plus de 1,5 ha), souvent issues de familles aisées d'avant 1946 qui ont pu récupérer une partie de leurs biens, pluriactives (petite agriculture et commerce), souvent spécialisées en élevage (troupeaux ovins ou caprins de 200-300 têtes qui transhument, et auxquels s'ajoutent des bovins) ; ces EA livrent le lait des brebis, des chèvres et des vaches aux laiteries, bien que celles-ci soient souvent trop éloignées.

Ainsi, du fait du partage du foncier agricole et du gel des transactions, il est très difficile, notamment en montagne, de se constituer des exploitations agricoles en fond de vallée viables tournées vers le marché. Seuls les systèmes d'élevage qui s'appuient sur les espaces sylvo-pastoraux, largement disponibles, peuvent s'épanouir. Mais le problème de fond, c'est la fuite des jeunes hommes vers l'émigration et l'absence de successeurs pour des éleveurs de plus en plus âgés. Les villages les plus inaccessibles sont maintenant désertés. Les éleveurs « derniers restés » peuvent conduire des troupeaux importants (jusqu'à 500 têtes) sans difficulté car il y a de la place sur les espaces sylvatiques et pastoraux, notamment les estives gérées par l'État qui accueillent l'été en surnombre des troupeaux de moutons transhumants venus des plaines du Sud de l'Albanie. Petite et grande transhumance se retrouvent ainsi sur les estives pour quelques mois.

En l'absence, pour le moment, d'une politique agricole appliquée à la montagne qui viserait son désenclavement et la mise en valeur de ses ressources, la relance de l'élevage agro-sylvo-pastoral reste donc timide. Seuls quelques éleveurs spécialisés continuent comme par le passé à savoir utiliser les ressources (pâturage en forêt et en estive, transhumance vers des bergeries d'altitude, pratiques d'élevage et coupe de feuillages mis à sécher en meules...). Mais ces éleveurs déplorent la fermeture des fromageries et craignent la concurrence des pays voisins pour les produits viande et fromage.

Le pastoralisme albanais pourrait donc se développer car il y a un excellent potentiel en matière de ressources naturelles, un savoir faire fondé sur une longue pratique de ce type d'élevage, des produits de montagne traditionnels de qualité réputés (viande ovine et fromage) et un marché urbain en expansion... mais ce secteur est déserté et manque de bras.

Les systèmes d'élevage de l'Atlas marocain

Par Alain Bourbouze

Trois grands ensembles montagneux recouvrent le tiers de la surface du Maroc. L'ensemble rifain est marqué par le problème majeur de l'érosion des sols, due principalement à la déforestation, elle-même liée à la très forte pression exercée par les populations (défrichement pour le cannabis, exploitation du bois de feu, coupe de feuillages pour les troupeaux...). Un deuxième ensemble de montagne pastorale s'étend du Moyen Atlas au Haut Atlas central, dont la caractéristique principale est la relative abondance des forêts (cèdre, chêne vert) et des pâturages exploités par des éleveurs pratiquant la transhumance estivale et le retour hivernal en forêt et autour des parcelles cultivées. Enfin, le dernier ensemble montagneux concerne le Haut Atlas Occidental, où les populations de paysans sédentaires ont su remarquablement mettre en valeur le territoire en combinant, au sein d'un même système agraire, agriculture irriguée sur terrasses en fond de vallée, agriculture en sec sur défrichement des basses forêts et exploitation des pâturages étagés d'altitude en recourant à des transhumances courtes (« remues »).

Le modèle d'exploitation agro-sylvo-pastoral général s'articule donc sur trois sous-ensembles, (i) le cultivé, plus ou moins intensif selon les possibilités d'irrigation et d'aménagement (terrasses, clôtures, prés de bord de rivière) de statut privé, (ii) le système intermédiaire des cultures en sec (*bour*), de type pionnier en voie d'appropriation et de mise en valeur, (iii) le domaine de statut collectif, domanial ou présumé domanial sur les pentes des bassins versants et les plateaux d'altitude et qui supporte pelouses, parcours et forêts pâturés par les troupeaux.

L'ensemble du Haut Atlas Central, dont nous traiterons ici un peu plus en détail, est resté à l'écart du développement économique du reste du pays et est marqué par un fort enclavement (pistes nombreuses mais mal entretenues, sentiers muletiers malcommodes pour les transports de produits agricoles, distances aux souks importantes...). La mécanisation est faible (arrivée des batteuses à poste fixe début des années 2000, labours à l'araire), l'économie agricole est pauvre et le recours à des revenus complémentaires (militaires, commerce, émigration) est indispensable. Les exploitations agricoles, qui combinent les trois espaces au sein d'unités de production de petite taille (de 0,5 à 2 ha en irrigué, à peine plus en sec), se ressemblent beaucoup. Mais l'élevage pastoral reste la clef de voûte de ces systèmes et structure le fonctionnement de l'ensemble de l'unité de production.

Presque tous les foyers exploitent une ou deux vaches laitières, entretiennent un mulet ou un âne pour les besoins du transport et des travaux agricoles, et enfin élèvent pour les deux tiers d'entre eux un troupeau de moutons et de chèvres en mélange, d'importance très variable selon les types d'éleveurs (20 à 50 têtes en général, rarement plus de 200). Sont autoconsommés au sein des familles le lait des vaches et des chèvres, quelques chevreaux ; laine, poils et peaux sont utilisés sur place au moins en partie. Par contre, on vend au souk les agneaux, les chevreaux restant, les veaux et les animaux de réforme.

Parallèlement à cette activité d'élevage, l'agriculture en irrigué est menée sur les terrasses aménagées dans les fonds de vallée. Trois facteurs expliquent son fort niveau d'intensification : (i) le système d'irrigation très performant des *segua* qui prennent l'eau sur la rivière et la distribuent selon des règles coutumières parfaitement respectées, (ii) l'épandage du fumier produit par tous les animaux, (iii) le travail agricole qui s'apparente à du jardinage tant il est soigné et qui réclame une main d'oeuvre abondante. Les cultures sont nombreuses : autoconsommées comme le blé dur, l'orge, le maïs, les fourrages, ou destinées à la vente, telles les pommes, et quelques autres surplus occasionnels (noix, perches de peuplier...). L'agriculture en bour est plus incertaine et se pratique selon un assolement biennal, céréales-jachères, les céréales venant s'ajouter à la production en irrigué.

Le produit brut d'une exploitation agricole moyenne ne saurait dépasser 20 000 à 30 000 dhirams (Dh) (20 % pour les cultures et 80 % pour les troupeaux), dont il faut soustraire 2 000 à 3 000 Dh de charges (orge pour les animaux, engrais, outils) pour estimer le surplus, consacré essentiellement à l'achat de farine de blé tendre, d'épicerie (thé, sucre...) et autres dépenses familiales. Les revenus de l'émigration saisonnière qui viennent éventuellement s'ajouter, restent modestes, 4 000 à 5 000 Dh par an.

L'utilisation de l'espace pastoral par les troupeaux est très diversifiée :

(i) Le type extrême est le semi-nomadisme, assez peu représenté. Les familles nomades (*Rahali*) ne disposent en général au village que d'un habitat fixe sommaire, inhabité les trois quart de l'année et ne servant qu'à remiser du matériel. Vivant la plupart du temps sous la grande tente, elles circulent entre le « Sahara » l'hiver et les plateaux du versant nord l'été, ne restant au village, lors de leurs passages à la fin du printemps et en automne, que le temps de faire les travaux agricoles indispensables sur les rares parcelles cultivées, confiées à des ouvriers salariés chargés de l'irrigation.

(ii) Un type proche du précédent est représenté par ce qu'il est convenu d'appeler la transhumance double. Le troupeau circule entre les pâturages d'altitude l'été et le Sahara l'hiver. Si tous les membres de la famille sont présents au début de l'été sous la grande tente lors de l'ouverture des *Agdal*³, très vite beaucoup d'entre eux redescendent au village pour se plier aux multiples tâches agricoles. Le berger, en général un jeune adulte de la famille, passe le reste de la saison sous la tente pour ne revenir au village qu'à l'automne, se grouper à plusieurs bergers puis repartir vers le Sahara à pied ou en camion, et n'en revenir qu'en avril.

(iii) La transhumance estivale simple est le type le plus représenté. Les troupeaux montent au printemps sur les estives d'attente, utilisent les *Agdal* dès leur ouverture puis sortent sur les pâturages de fin de saison. L'hiver, deux formules sont possibles. Si le chef d'exploitation dispose d'un abri dans un lieu d'hivernage, le troupeau s'y rend, accompagné d'une partie de la famille, qui passe là les jours les plus difficiles de l'année à nourrir les animaux de feuillages et de compléments... et à se réchauffer autour du « fourneau » qui brûle nuit et jour. Ils ne reviendront au village qu'en cas de mauvais temps persistant et si les stocks fourragers (orge et paille) sont épuisés. En l'absence d'abri, les animaux pâturent à proximité des villages où ils reviennent chaque soir.

(iv) Les sédentaires : pour beaucoup de petits troupeaux, les déplacements se limitent aux parcours proches avec retour chaque soir à la bergerie, été comme hiver.

Différents facteurs agissent sur les modes d'occupation de l'espace pastoral et en premier lieu ceux qui relèvent du climat et de la végétation. Dans ces pays de montagne, le climat, l'altitude, l'exposition et les ressources alimentaires disponibles déterminent les déplacements selon des schémas classiques : été en

³ Mises en défens organisées dans un cadre coutumier

altitude et hiver dans les parties basses des terroirs, en forêt, ou vers les régions sahariennes pour les grands transhumants, fréquentation des versants ensoleillés (Assameur) en hiver et au début du printemps, et des versants « à l'ombre » (Amalou) en fin d'été et en automne.

Mais les déplacements, qui obéissent et s'adaptent à ces contraintes naturelles, se plient aussi à une organisation pastorale de type coutumier. On sait que les éleveurs utilisent un espace pastoral particulier qu'on peut désigner comme leur « territoire », composé de parcours dont le statut est collectif ou domanial, et qui sont pâturés et attribués à des ayant-droit précis dans le respect des droits coutumiers entérinés par l'usage. Chaque communauté villageoise exploite ainsi un certain nombre de pâturages dont certains sont à usage exclusif et d'autres exploités en commun par plusieurs communautés – les parcs pastoraux de village pour des secteurs trop excentrés pour être utilisés par l'ensemble des villages de la fraction.

Des parcours collectifs en sursis

Les collectivités manifestent à l'égard des parcours collectifs un comportement qu'on pourrait qualifier de « patrimonial », donc responsable. L'organisation coutumière est partout présente, orchestrant dans le détail les déplacements des éleveurs grâce au système des *agdal*. Ce système est-il durable ? Il présente en vérité quelques faiblesses. Selon la règle coutumière, il n'y a pas de limitation des effectifs animaux. Chacun met ce qu'il veut ou ce qu'il peut sur le parcours. Si autrefois le problème ne se posait pas, il y a à présent excès d'animaux.

Mais contrairement aux espaces pastoraux, les parcours forestiers sont dans un état de dégradation alarmant. On en connaît les causes : multiplication des abris à la lisière des forêts pour mieux utiliser les ressources disponibles l'hiver, défrichements et mises en culture pour étendre la zone de culture en sec, écimage et élagage des arbres puis pâturage sur place, coupe et transports incontrôlés de feuillages. Un certain contrôle s'exerce mais empreint d'une certaine tolérance. Comment en serait-il autrement ? Tout éleveur est par nécessité un délinquant au regard de la législation forestière, conçue pour d'autres systèmes, agroforestiers, que ceux-là.

Les steppes du sud tunisien

Par Alain Bourbouze

Dans ces régions du sud tunisien, la conquête des territoires pastoraux par les mises en culture a été spectaculaire à partir des années 1970-80, lors de la promulgation des lois autorisant le partage des terres collectives. Partout, les plantations d'oliviers et les emblavements en céréales se sont développés, y compris dans des terres et sous des climats impropres à la culture. L'élevage pastoral a donc considérablement régressé, sauf bien sûr dans les gouvernorats du grand sud où les mises en culture sont moins agressives. Par exemple, dans une zone aussi difficile que le gouvernorat de Tataouine, c'est évidemment l'élevage extensif qui reste le moteur économique de la région, en assurant aux éleveurs des revenus nets de 7 à 15 millions de dinars (DT) (FIDA, 2000) et en permettant notamment d'exporter vers le Nord tunisien des agneaux maigres en grande quantité. Il est en effet impossible de ne vivre que de l'agriculture en sec trop aléatoire ou sur les terrains irrigués de faible extension (moins de 2 000 ha). Mais cette domination économique de l'élevage pastoral extensif est corrigée depuis 2 ou 3 décennies par le poids considérable des revenus extérieurs non agricoles tirés du commerce et de l'émigration (plus de 5 à 6 millions de DT), ce qui atténue l'extrême dépendance de ces systèmes vis à vis de l'aléa climatique. Il est donc plus juste de caractériser l'économie de cette région du grand sud par cette association entre élevage extensif et revenus extérieurs, les productions tirées de l'agriculture et de l'arboriculture en sec ne venant se rajouter que les bonnes années (une année sur quatre environ).

Les grands types d'éleveurs

Parmi les éleveurs, il faut compter les vrais praticiens mais aussi les divers ayant-droit, fonctionnaires et commerçants qui placent en steppe un capital « en pension » auprès d'un berger (*sareh*) qui prend en *kblata* (mélange). Mais ces « faux éleveurs » ne le sont pas tout à fait car ils participent à certaines activités d'élevage : l'achat de la complémentation et son transfert sur la steppe, l'achat et la vente

d'animaux, quelques visites sur le parcours, l'accueil d'animaux tirés du troupeau sur leur lieu d'habitation (maison de ville, de village ou petite ferme).

On identifie quatre grands types de systèmes d'exploitation d'élevage :

- (i) les grands troupeaux (6 %), avec 2 à 3 bergers salariés, exploitant aussi un troupeau de camelins, disposant d'une forte base agricole (SAU > 20 ha, céréales, *jessours*, puits de surface) et d'un système très motorisé (tracteur, citernes tractées et fixes, transport de l'eau, camionnette pour compléments) ;
- (ii) les troupeaux conduits par des bergers-éleveurs (6%), qui prennent en pension en plus de leur propre troupeau des animaux de 3 à 10 propriétaires. La conduite du troupeau (0 à 2 bergers) se caractérise par une grande mobilité ;
- (iii) des exploitations agro-pastorales disposant d'un gros troupeau (10 %) ou d'un petit troupeau d'environ 30 têtes (65 %) ;
- (iv) des exploitations sur périmètre irrigué exploitant un petit troupeau conduit sur un mode intensif (13 %).

On peut ajouter le type des « bergers salariés », qui tous possèdent, au sein des troupeaux qu'ils gardent pour un propriétaire, quelques animaux à eux, mais ne sont évidemment pas déclarés comme exploitants.

Les conséquences des partages fonciers

Sur ces parcours steppiques du sud, les partages déclenchent une série de conséquences en chaîne qui affectent l'élevage pastoral de différentes manières.

- Si la sédentarisation des familles est totale dans le gouvernorat, les troupeaux n'en restent pas moins très mobiles. Ceci est rendu possible par différentes combinaisons : (i) le développement des mises en pension (pendant quelques mois ou toute l'année) auprès d'un berger spécialisé qui rassemble en mélange plusieurs « marques » (*kblata*), (ii) le recours à un berger salarié, ou (iii) la réorganisation au sein de la famille, dont un de ses membres vit alors sur le parcours sous un habitat mobile (tente, abris). Mais le développement des mises en culture complique la tâche des bergers.
- Sur le plan de la disponibilité des ressources, les mises en valeur en irrigué ou pluviale en pleine steppe apportent peu de chose aux troupeaux et les privent des meilleurs parcours. Les grands périmètres irrigués n'ont pas intégré les troupeaux pastoraux, les rejetant vers l'extérieur. Seules quelques exploitations ré-installent un élevage sédentaire, intégré à l'agriculture, plus intensif et de petite taille. Dans certaines zones de mise en valeur plus ancienne (Bir Lahmar) il n'y a presque plus de terres collectives, l'irrigation a été abandonnée et les rares petits troupeaux, de 20 à 30 têtes, sont confiés au loin à des bergers. L'élevage est maintenant pratiquement exclu de ce système agraire essentiellement arboricole extensif (olivier).
- Au sein des collectivités où tout n'est pas encore joué, il existe évidemment une opposition d'intérêt entre agriculteurs et éleveurs, les premiers s'intéressant à la mise en valeur agricole (partage, creusement de puits...), les seconds à l'aménagement des parcours (extension des mises en défens, hydraulique pastorale...). C'est précisément ce type de problèmes que les projets gouvernementaux s'efforcent de gérer en élaborant « un plan de gestion participatif », fraction par fraction, validés par les différents groupes d'intérêt (hommes/femmes, jeunes, éleveurs/agriculteurs...). Certains sont très prometteurs et préfigurent ce que peut être un bon compromis (Guermessa).
- L'espace pastoral s'est donc rétréci. Les déplacements lointains sont moins fréquents, et s'il y a mobilité, elle s'organise beaucoup plus au sein du territoire de la fraction.

Nouvelles pratiques d'élevage et gestion du risque

Compte tenu des usages en vigueur, les éleveurs organisent donc leurs déplacements en fonction de différents facteurs, parmi lesquels :

- la disponibilité de la ressource pastorale, variable d'une saison et d'une année sur l'autre ;
- la situation des puits et leur équipement (exhaure manuelle ou motorisée) ;
- la distance à la piste carrossable (pour l'approvisionnement en aliments et services) ;
- la production céréalière en sec sur les exploitations agricoles et les terres nouvellement partagées ; on considère qu'une année sur 4 ou 5, les céréales sont récoltables ; après la moisson, un certain nombre de troupeaux quittent donc les parcours et viennent pâturer les chaumes.

En année sèche, les stratégies se diversifient. Les troupeaux peuvent partir plus loin si des zones plus favorables leur sont ouvertes. Mais quand la sécheresse se prolonge, la nécessité d'approvisionner régulièrement les troupeaux en complément deux fois par semaine, pousse les éleveurs à se rapprocher des axes de circulation principaux pour réduire les frais de transport (camionnette ou tracteur). Pour l'eau d'abreuvement, deux stratégies se manifestent : (i) celle des grands éleveurs, qui combinent l'installation des citernes privées (*mouajen*) dans les bas fonds, pas très loin des puits afin de pouvoir les remplir régulièrement en été avec leurs citernes mobiles tractées et qui s'approvisionnent au puits (*l'eau va vers les troupeaux et non plus l'inverse*) et (ii) la stratégie des éleveurs moyens qui, faute de moyens mécaniques, séjournent à proximité des puits pour abreuver leurs troupeaux, tout en utilisant éventuellement les grands réservoirs (*fsagmi*) construits par l'État.

La complémentation se pratique maintenant chez tous les types d'éleveurs, à fort niveau quand l'année est sèche et à un moindre degré quand l'année est humide. Les ressources complémentaires sont de deux origines (i) *le marché* et (ii) *la production de l'exploitation agricole*. Sur le marché, les éleveurs achètent essentiellement de l'orge, du son, du foin, de la paille, des grignons d'olive et le cas échéant des bouchons de luzerne quand l'État en importe. L'habitude d'acheter tous ces compléments, et notamment de l'orge, est récente : il n'en a pas toujours été ainsi. *Complémentation et décapitalisation ne vont pas l'un sans l'autre*. Les quantités achetées sont telles (40 à 60 DT/femelle) que la trésorerie des éleveurs n'y suffit plus. C'est donc par une lente décapitalisation (vente des agnelles, accélération des réformes...) mais très convenablement maîtrisée (les animaux ne sont pas maigres, les prix au souk se maintiennent) que les éleveurs financent la complémentation. Il est donc clair que la meilleure sauvegarde est d'exploiter un troupeau d'une taille suffisante (200 à 250 têtes) pour se prémunir à coup sûr des risques d'une sécheresse prolongée.

Elevage pastoral en Syrie

Par Alain Bourbouze

En Syrie au début du XX^e siècle, le monde de la steppe se divisait en trois grands groupes de tribus : chamelières, moutonnières et semi-nomades. L'économie bédouine reposait sur l'élevage et, pour les tribus chamelières, sur les butins des razzias et des droits de protection ou de passage. L'appartenance à une tribu donnée conditionnait l'accès à l'eau et déterminait ainsi les aires utilisables par les troupeaux. Vers les années 40, la fin des razzias et des taxes de protection, l'effondrement du transport caravanier et des effectifs camelins... semblaient alors condamner le pastoralisme nomade. Mais l'extension des cultures en steppe initia des changements considérables, notamment la délimitation des territoires qui aboutit à la ratification de traités territoriaux.

Les années 1950 sont marquées par une nette extension des cultures dans la *bâdiya*. L'union de la Syrie et de l'Égypte au sein de la République arabe unie en 1958 marque un net tournant. Outre la mise en œuvre d'une réforme foncière, les particularismes juridiques dont bénéficiaient les tribus nomades furent abrogés. La notion de tribus fut éliminée du discours officiel. Toutefois, contrairement à ce que pouvaient laisser présager les orientations du Baath, aucun programme de sédentarisation des nomades ne fut mis en place. C'est ainsi que l'extension de l'agriculture dans les steppes, le développement de l'irrigation, la généralisation des motopompes, le boom de la production cotonnière, marquèrent la relance d'une économie bédouine très opportuniste et très réactive.

A présent l'état de la steppe est très préoccupant. Il est très largement admis que la steppe syrienne est soumise à un processus de dégradation rapide. D'une façon générale, le phénomène de dégradation est affirmé sur la base d'un constat de l'état actuel de la végétation. La dégradation est attribuée à trois

grandes causes, l'arrachage des buissons pour l'approvisionnement en bois de feu, le surpâturage et l'extension des surfaces cultivées. L'extension des cultures au détriment de la steppe est certainement le facteur le plus puissant de transformation du milieu, c'est un fait incontestable.

Les autorisations de mise en culture de la steppe ont fait l'objet de nombreux atermoiements traduisant le conflit entre les objectifs de production et de restauration de la végétation : décret de 1970 autorisant la culture pour une surface maximale de 45 ha par famille, interdiction en 1982, abrogation en 1983 assortie d'une obligation de planter 30 % de cette surface en arbustes fourragers... L'interdiction des cultures en deçà de l'isohyète des 200 mm, promulguée en 1995, marque une nette rupture, au profit des objectifs de préservation et de restauration de la végétation. Cette interdiction reste en application et est assez largement respectée, au grand dam des villages installés en steppe.

Les troupeaux continuent donc comme par le passé à pratiquer une transhumance qui s'organise entre la steppe en hiver et au printemps, le pâturage des chaumes des terres céréalières à la périphérie des steppes en été, et le séjour sur les terres irriguées et les grands périmètres sur les sous-produits des cultures en inter-saison ou en période de soudure. La sédentarisation des familles s'accélère mais les troupeaux, menés de plus en plus souvent par des bergers professionnels, restent très mobiles. Le mode de vie familial et le mode de conduite des troupeaux s'organisent donc sur des plans différents et se déconnectent progressivement l'un de l'autre. Seuls les plus pauvres continuent à vivre dans la steppe comme par le passé, les grands éleveurs investissent la ville et s'y installent progressivement (système bipolaire, « un pied en steppe, l'autre en ville »).

Ainsi, la conduite des troupeaux ovins est de moins en moins pastorale. Tirée par un marché à l'exportation très actif, la croissance des effectifs ovins est spectaculaire (trois fois plus d'ovins qu'en 1975). Cet accroissement est directement lié à l'augmentation des prix du pétrole et à l'augmentation consécutive des revenus et de la consommation de viande. La Syrie, qui ne produit presque pas de pétrole, a bénéficié de la rente pétrolière des pays producteurs par les transferts provenant de l'émigration. Outre le marché national, les éleveurs syriens ont bénéficié de l'explosion du marché de la viande ovine dans les pays producteurs de pétrole.

Cet accroissement des effectifs n'a été possible que grâce à une augmentation substantielle des disponibilités alimentaires. Plusieurs facteurs se sont conjugués dans ce sens. Les cultures irriguées dont les résidus sont pâturés par les troupeaux passent de près de 450 000 hectares en 1975 à plus de 780 000 hectares en 1991. Le développement de l'industrie agroalimentaire a augmenté les disponibilités en sous produits utilisables pour l'alimentation telle que la pulpe de betterave sucrière ou les tourteaux de coton. Par ailleurs, la production d'orge dans les steppes s'est progressivement étendue au cours des années 1970 et 1980. Dès lors, la conduite du troupeau a totalement changé. L'utilisation de camions autorise tantôt le transport d'aliments vers les lieux de pacage des troupeaux, dans la steppe ou dans les zones cultivées, tantôt le transport des animaux. L'élevage transhumant est donc fondé depuis une trentaine d'années sur une double mobilité : celle des troupeaux et celle des aliments et de l'eau.

La steppe est une aire de pâturage mais également de stabulation, un « parking » disent certains. Au début des années 1960, la contribution des parcours steppiques était estimée à 70% de l'alimentation des troupeaux. A présent, le pâturage des parcours steppiques **ne fournit plus que 5 à 20 % de l'alimentation annuelle**, en fonction notamment des variations de la production fourragère liée à la pluviométrie et des stratégies d'alimentation). La ration annuelle est composée à plus de 80 % d'aliments distribués et de résidus de cultures irriguées.

Pour conclure, il nous faut certes insister sur le fait que la plupart des éleveurs adoptent maintenant des comportements explicitement économiques et que l'image vieillotte du pasteur gardant « pour le prestige » des troupeaux importants et peu productifs a vécu.

Annexe D :

Recommandations de la réunion thématique d'experts sur les paysages culturels de l'agro-pastoralisme méditerranéen (Meyrueis, Lozère, France, 20-21-22 septembre 2007)

La réunion thématique d'experts sur les paysages culturels de l'agro-pastoralisme méditerranéen a été suivie par 44 participants, représentant 9 pays du bassin méditerranéen, ainsi que l'UNESCO, l'ICOMOS, l'UICN, l'EFNCP (cf. article 17), l'État français, les collectivités régionales, départementales et locales. La liste des participants et le programme de la réunion figurent en annexe.

Ces recommandations s'adressent à l'UNESCO, au Comité du patrimoine mondial, au Centre du patrimoine mondial, aux organismes consultatifs (ICOMOS et UICN), aux États parties qui souhaitent présenter la candidature de paysages culturels agro-pastoraux sur la liste du Patrimoine mondial ou en possèdent déjà, et plus généralement à tous ceux qui sont concernés par la gestion de tels sites.

CONSIDÉRANT QUE :

(Pastoralisme)

1. **(Définition)** Le pastoralisme est défini comme un système d'élevage qui utilise en grande partie les ressources végétales spontanées pour le pâturage, le plus souvent de façon extensive, soit sur l'exploitation même, soit dans le cadre de la transhumance ou du nomadisme.
2. **(Caractéristiques)** Le système pastoral, caractérisé par une société, des activités d'élevage et des milieux naturels en interaction :
 - représente dans le monde actuel un des grands ensembles géo-culturels, au même titre que d'autres grandes familles d'activités agricoles, industrielles, commerciales, religieuses, artistiques, etc. ;
 - est organisé dans le cadre d'une interaction permanente de l'homme et de la nature, qui a montré sur de longues périodes un modèle efficient de gestion de l'hétérogénéité spatiale et des risques naturels, et qui a produit non seulement des écosystèmes durables (*sustainable*) contribuant à la biodiversité globale et au développement social et économique local, mais aussi des paysages culturels d'une qualité remarquable ;
 - présente une grande variété de modes de mise en valeur des milieux naturels et anthropozoogènes (nomadisme, transhumance, agro-pastoralisme, sylvo-pastoralisme, élevage sédentaire...), d'espèces élevées (bovins, ovins, caprins, équidés, camélidés...) et d'ensembles régionaux (steppes d'Asie centrale et d'Afrique, déserts sahariens et arabiques, bassin méditerranéen, prairies alpines, Altiplano andin, Pampa argentine, grandes plaines d'Amérique du Nord, landes d'Écosse, etc.) ;
 - est menacé à l'échelle mondiale de transformation radicale ou d'abandon par les changements environnementaux, climatiques, physiques, économiques, sociaux ou politiques qui affectent ses espaces et ses sociétés.

Pour ces raisons, suite aux considérations du Comité du Patrimoine mondial à sa 28^e session (Suzhou, 2004, à partir de l'analyse des lacunes faite par l'ICOMOS et l'UICN, et de l'évaluation des catégories de paysages culturels 1992-2002 publiée en 2003), ils considèrent que les paysages du pastoralisme ont leur place dans la catégorie des paysages culturels du Patrimoine mondial et que la liste du Patrimoine mondial ne leur fait pas assez justice.

(Agro-pastoralisme méditerranéen)

3. **(Définition)** L'agro-pastoralisme méditerranéen constitue un de ces grands ensembles de systèmes pastoraux. Il se caractérise par le contexte suivant :

- l'influence du climat méditerranéen (été sec à très sec, hiver doux à froid) ;
- un relief qui fait une large place à la moyenne et parfois la haute montagne, ce qui engendre une grande variété de milieux selon le substrat, l'altitude, l'exposition et la végétation, et fournit les conditions de la transhumance ;
- des sols généralement de faible productivité ;
- un élevage principalement ovin, souvent associé aux caprins, localement aux bovins, aux équidés ou aux camélidés ; certains de ces troupeaux ont conservé des races domestiques locales, produits du savoir-faire des éleveurs et supports de leur identité ;
- une des régions, sur 3 continents, de plus grande biodiversité de la planète, en même temps que très anthropisée ;
- une histoire pluri-millénaire d'interactions au sein de cet ensemble, débouchant sur une mosaïque de systèmes agraires et de milieux plus ou moins ouverts ;
- un ensemble régional où ont pris naissance les trois grandes religions monothéistes, pour lesquelles le berger et son troupeau constituent une symbolique forte.

Dans ce contexte, les sociétés agro-pastorales du bassin méditerranéen ont mis au point des systèmes adaptés et complexes, alliant pastoralisme, cultures et forêts, exploitations intensives et extensives (la plupart du temps mixtes et à des degrés variables dans le temps et l'espace), sédentarité, nomadisme et transhumance.

4. **(Valeurs associées)** Les paysages de l'agro-pastoralisme méditerranéen possèdent, dans un cadre souvent spectaculaire où la montagne peut être proche de la mer, des motifs d'intérêt de grande valeur patrimoniale, parmi lesquels les écosystèmes et les traces de l'activité humaine qui les a façonnés : chemins, abreuvoirs, bâti, terrasses, murets, ouvrages hydrauliques, etc. Comme les autres paysages culturels du pastoralisme dans le monde, ils présentent aussi des valeurs associatives ou immatérielles, indissociables de leur valeurs tangibles. Les sociétés agro-pastorales méditerranéennes ont des connaissances, des savoir-faire, des traditions, des rites d'une grande richesse culturelle. Leurs territoires ont souvent été le refuge de minorités ethniques ou religieuses et contiennent souvent des sites sacrés à grande valeur symbolique. Toutes ces valeurs, matérielles et immatérielles, sont également caractérisées par une très longue persistance dans le temps jusqu'à nos jours.

5. **(Spécificités régionales)** Les paysages de l'agro-pastoralisme méditerranéen possèdent, à côté de caractères communs, une grande diversité, avec notamment des familles régionales : rive nord de la Méditerranée, Balkans, Proche-Orient, Maghreb. Les conditions peuvent y varier considérablement : niveau de vie, marchés, démographie (croissance ou déprise), histoire politique, religieuse, économique ancienne ou récente, relations communautaires, pression urbaine ou d'infrastructures, évolution des milieux pâturés (fermeture, surpâturage...), risques naturels (incendie, inondation, érosion, désertification), politiques agricoles, économiques, environnementales, demande sociale (tourisme culturel et de nature, identités sociales liées à des caractères des paysages, etc.).

LES PARTICIPANTS RECOMMANDENT CE QUI SUIT :

(Patrimonialisation et projet commun)

6. **(Vision)** Il est nécessaire de prendre en compte les différents regards portés sur les paysages considérés comme le résultat d'un système sur un espace donné. Ces regards peuvent être : ceux des sociétés agro-pastorales qui les produisent, des autres habitants, des autorités qui les gèrent, de ceux qui s'attachent à leur préservation, des visiteurs et de ceux qui les découvrent de loin par l'intermédiaire de moyens de communication. Ces regards pouvant être conflictuels, le processus de reconnaissance et de gestion implique une négociation, pour acquérir d'abord une vision commune dans le cadre d'une gouvernance locale.

7. **(Projet)** La participation centrale des acteurs locaux à la définition et à la gestion de leurs paysages culturels n'est pas seulement une question de démocratie, mais aussi une composante essentielle de l'efficacité à long terme de leur préservation et de leur gestion. La reconnaissance d'un territoire agro-pastoral comme paysage culturel et sa gestion doivent être un projet commun, établi par les acteurs locaux (éleveurs, cultivateurs, chasseurs, autorités, décideurs institutionnels, protecteurs de la nature et du patrimoine, chercheurs...), concerté avec les autorités régionales et nationales, et partagé par les visiteurs et les personnes concernées par la protection du patrimoine naturel et culturel.

8. **(Évolution et résilience)** Les activités des systèmes agro-pastoraux et leurs paysages doivent trouver une voie entre la muséification touristique et l'amnésie totale, pour poursuivre leur évolution d'une façon qui à la fois préserve leurs valeurs patrimoniales et les rende économiquement viables dans le contexte moderne. Ces systèmes agro-pastoraux se montrent en effet flexibles, adaptables aux changements locaux et mondiaux du climat et des marchés, et même résilients (c'est-à-dire capables de se régénérer après un affaiblissement).

9. **(Nécessité de politiques publiques de soutien)** Les systèmes agro-pastoraux (sociétés, modes de mise en valeur, cultures et paysages), demeurant très fragiles dans le contexte actuel, notamment celui du changement climatique et de la mondialisation de l'économie, ont besoin du soutien de politiques publiques, qui témoignent de l'intérêt de l'ensemble de la société à leur égard en tant que valeur patrimoniale culturelle (matérielle ou immatérielle) et naturelle. Il convient de les aider à vivre de leur activité sans s'y substituer.

(Recommandations spécifiques au contexte du Patrimoine mondial)

10. **(Objectif des inscriptions)** L'inscription de certains sites de l'agro-pastoralisme méditerranéen sur la liste Patrimoine mondial ne doit pas conduire à les isoler en négligeant les sites moins emblématiques, mais doit contribuer à améliorer la sensibilisation générale à ces paysages et aux sociétés qui les façonnent, au bénéfice de l'ensemble.

11. **(Choix des sites représentatifs)** Les lieux qui seront présentés pour témoigner de l'agro-pastoralisme méditerranéen sur la liste du Patrimoine mondial doivent refléter la diversité, notamment régionale, des systèmes et des paysages qui le caractérisent, tout en étant les représentants les plus éminents de ces systèmes et paysages et des modèles de gestion durable.

12. **(Biens en série)** Si plusieurs sites, d'un même État ou non, apparaissent reliés, notamment parce qu'ils appartiennent au même ensemble régional ou parce qu'ils sont complémentaires, ils pourront être présentés ensemble comme un bien en série. Cela n'empêche pas qu'un des sites d'une même série soit inscrit avant les autres, si son dossier est prêt avant et s'il possède déjà à lui seul une valeur universelle exceptionnelle.

13. **(Catégorie)** Les territoires façonnés par l'agro-pastoralisme méditerranéen relèvent essentiellement de la catégorie des paysages culturels évolutifs vivants, mais doivent pouvoir ressortir également à d'autres catégories, notamment celle des itinéraires culturels (si les chemins de transhumance sont particulièrement bien marqués) et celle des biens mixtes (s'ils présentent également des critères de valeur naturelle).

14. **(Délimitation)** La délimitation de paysages culturels de l'agro-pastoralisme méditerranéen candidats au Patrimoine mondial devra tenir compte de la complexité, de l'étendue et de la mobilité des systèmes concernés, afin notamment de répondre aux critères d'intégrité définis à l'article 88 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*, qui demandent « d'examiner dans quelle mesure le bien : (a) possède tous les éléments nécessaires pour exprimer sa valeur universelle exceptionnelle ; (b) est d'une taille suffisante pour permettre une représentation complète des caractéristiques et processus qui transmettent l'importance de ce bien (...) ».

En particulier, la transhumance met en relation des régions qui peuvent être éloignées, et les dossiers devront examiner l'opportunité de les réunir ou non dans une même candidature, et-ou d'étudier une inscription au titre des « routes du patrimoine » (ou « itinéraires culturels »).

15. **(Évaluation des paysages culturels agro-pastoraux)** L'évaluation de ces paysages culturels doit être effectuée conjointement par l'ICOMOS et l'UICN, en analysant le bien proposé comme une unité patrimoniale et non comme une addition de valeurs culturelles et naturelles. En effet, la complexité des relations entre les activités agro-pastorales et les ressources naturelles, le rôle de la biodiversité sur les potentialités agro-pastorales, la constitution de valeurs patrimoniales naturelles directement liées à ces activités sont indissociables dans une analyse visant à mesurer la valeur universelle exceptionnelle du paysage proposé comme bien du Patrimoine mondial.

(Suites de la réunion)

16. **(Actes et étude thématique)** Les participants souhaitent la publication des exposés de synthèse et des études de cas présentés à cette réunion, complétés éventuellement par des études de cas sur des pays qui n'ont pas pu être représentés.

Par la suite, cette publication pourrait déboucher sur une étude thématique plus générale (par exemple sur le pastoralisme mondial), dans le cadre de la *Stratégie globale pour une liste du Patrimoine mondial équilibrée, représentative et crédible*. Mais, sans attendre les résultats de cette étude thématique, cette première publication et ses conclusions pourraient déjà donner au Comité du Patrimoine mondial les éléments nécessaires à l'appréciation des dossiers de candidature de paysages agro-pastoraux méditerranéens qui pourraient lui parvenir.

17. **(Autres programmes)** La coopération doit être encouragée entre institutions, réseaux et programmes internationaux qui travaillent sur des sujets touchant au pastoralisme, notamment :

- l'UNESCO, ses programmes concernés (Patrimoine mondial, Homme et Biosphère) et ses organismes consultatifs (UICN, ICOMOS, ICCROM),
- le Forum européen pour la conservation de la nature et le pastoralisme (EFNCP),
- l'*Initiative Mondiale pour un Pastoralisme Durable* (IMPD) lancée par le PNUD et coordonnée par l'UICN,
- le programme *Globally Important Agricultural Heritage Systems* (GIAHS) de la FAO,
- la *Convention Européenne du Paysage* du Conseil de l'Europe,
- les réseaux européens Interreg IIIc *Pastomed 1* et Interreg IV *Pastomed 2*,
- la *Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification* (UNCCD),
- le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE)...

18. (Réseau)

Les participants souhaitent, au sein d'un réseau associant professionnels, chercheurs et institutionnels, poursuivre et élargir le travail engagé en mobilisant des partenaires d'autres pays de la Méditerranée et en complétant le panel des disciplines concernées. Ceci afin de mettre en valeur et de préserver les cultures, les savoir-faire et les paysages du pastoralisme en Méditerranée.

Un groupe de travail, dirigé par Tahar Berchiche, précisera l'objet, les modalités de fonctionnement et d'action de ce réseau, en s'appuyant sur les préconisations du Centre du Patrimoine mondial et en articulation avec les réseaux existants relatifs au pastoralisme.

Une liste de chantiers pouvant être mis en œuvre par le réseau est évoquée par les participants :

— Communiquer :

- Trouver un langage commun entre acteurs (chercheurs, éleveurs, gestionnaires, administrations...) et entre différentes régions ; constituer un corpus de définitions communes des concepts et objets ;
- Créer un site web.
- Mieux connaître et mieux comprendre :
 - Constituer un fonds documentaire (publications scientifiques, textes juridiques) ;
 - Établir un diagnostic d'ensemble, à l'échelle du bassin méditerranéen, sur les caractéristiques, les valeurs, les menaces, les atouts et la gestion des territoires concernés ; établir un document de problématique et de méthodologie, proposé à l'ensemble des participants et à l'ensemble des partenaires susceptibles de se joindre au réseau ;
 - Identifier les sites qui pourraient représenter, seuls ou en série, l'agro-pastoralisme méditerranéen sur la liste du Patrimoine mondial ; définir et lancer une ou des études comparatives ; mettre en place des systèmes de suivi évaluation en temps réel et des outils d'aide à la décision, au service des acteurs locaux et des décideurs institutionnels.
- Agir pour préserver :
 - Mettre en œuvre des opérations exemplaires d'aide à des régions en difficulté ou à des projets dynamiques ; impliquer les établissements de formation (universités, écoles...) ; constituer des groupes expérimentaux de recherche-développement ; participer aux programmes d'éducation, de sensibilisation du grand public ;
 - Rechercher les soutiens politiques et financiers nécessaires au fonctionnement du réseau et à ses actions.

Il est convenu de publier les actes de la présente réunion.